

ÉDITORIAL

Plus que par le passé, le Collège de France s'ouvre en ce moment sur le monde et cherche à étendre son rayonnement. Il y parvient. Les cours sont de plus en plus fréquentés, les manifestations et les colloques de plus en plus nombreux. L'amphithéâtre Marguerite de Navarre n'est pas assez grand pour certaines leçons inaugurales, dont la presse se fait à nouveau largement l'écho. Du colloque «La vérité dans les sciences», qui a inauguré en octobre dernier la série de nos grands colloques annuels, à l'admirable concert du 22 mars, les réussites ne manquent pas. Le service qui gère toute cette organisation, les régisseurs, le personnel de l'accueil sont les premiers à mesurer, au surcroît de travail qu'il leur donne, ce succès, qui leur doit beaucoup.

L'ouverture se fait aussi par d'autres voies, et s'étend au-delà de la Montagne Sainte-Genève, dont la délocalisation des cours nous éloigne déjà régulièrement depuis longtemps. Le site web du Collège bénéficiera bientôt d'un lien avec le portail Universia, qui s'adresse à l'ensemble des universités hispanophones et lusitanophones de la péninsule ibérique et du continent sud-américain. Des contacts ont été noués ou renoués avec Le Figaro et Le Monde, des accords conclus avec L'Express, qui ouvre désormais ses grands entretiens aux professeurs du Collège de France, et avec France Culture, qui dès cette année a diffusé les cours de plusieurs professeurs. Et nous n'oublions ni notre mémoire, avec le dépôt de nos archives à l'IMEC et avec la constitution des archives audiovisuelles du Collège de France – projet auquel Pierre Bourdieu s'était tant donné –, ni l'avenir de nos publications : une convention va enfin pouvoir être signée avec les éditions Odile Jacob et nous avons un contact excellent avec Fayard, puisque aussi bien il est hors de question que le Collège ait un éditeur exclusif.

Mais on aurait tort de présenter tous ces efforts, dont beaucoup n'en sont d'ailleurs qu'à leur début, sous la forme d'un bulletin de victoire. Ils recèlent leurs dangers. Danger de consacrer trop de temps à paraître. Notre raison d'être, le seul fondement de

notre autorité et de notre prestige, ce sont les travaux que chacun des professeurs mène, avec son équipe et ses collaborateurs, dans son laboratoire ou dans le silence de son cabinet, ce sont les longues journées de labeur que la moindre distraction vient ruiner. Danger de conformer insensiblement notre image à une attente journalistique.

Danger, enfin, d'être pris pour ce que nous ne sommes pas. Nous ne sommes pas, entre autres choses, une «université de tous les savoirs» – entreprise au demeurant tout à fait estimable et utile, à laquelle beaucoup de professeurs du Collège de France ont apporté leur concours et dont le Collège lui-même a récemment accepté d'abriter un forum que le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale ont honoré de leur présence. Derrière une convergence apparente (permettre à tous d'entrer en contact avec la science à son plus haut niveau), la différence est radicale. Une chose est de donner une unique conférence qui, dans un esprit de vulgarisation, même de haute tenue, fait le point sur un domaine de la science. Une autre est d'associer un auditoire, semaine après semaine, année après année, à la science en train de se faire, à la pensée en train de se former, sans chercher à se mettre à sa portée, mais en attendant de lui qu'il fasse l'effort de suivre, quelle que soit la difficulté du sujet. Une chose est de donner une image de la science, une autre de la faire.

Au Collège de France, la science se fait. C'est notre vocation. Notre souci d'ouverture a pour visée de la faire davantage connaître et de nous permettre de la remplir toujours mieux. Mais, nous le savons tous, c'est une vocation exigeante, incompatible avec le moindre affadissement.

Michel Zink

Vice-Président de l'Assemblée des Professeurs
titulaire de la chaire de Littératures de la France médiévale

Légende couverture :

Dans la galerie de l'amphithéâtre Guillaume Budé, les trois bustes de gauche à droite :

Ernest Renan, titulaire de la chaire de *Langues hébraïque, chaldaique et syriaque* de 1862 à 1892

Auguste Michel-Lévy, titulaire de la chaire d'*Histoire naturelle des corps inorganiques* de 1905 à 1911

Eugène Burnouf, titulaire de la chaire de *Langue et littérature sanscrites* de 1832 à 1852

En bas de gauche à droite :

Les poètes Giovanni Giudici et Yves Bonnefoy (voir p. 13)

Pierre Corvol et Lance Armstrong (voir p. 9)

SOMMAIRE

Actualité

LEÇONS INAUGURALES	page 4
LEÇONS TERMINALES	page 7
CRÉATIONS DE CHAIRES	page 9
NOMINATIONS	page 9
ACTUALITÉ DES CHAIRES	page 9
VIENT DE PARAÎTRE	page 14
PRIX ET DISTINCTIONS	page 14

Manifestations

COLLOQUES	page 15
CONFÉRENCES	page 17
CONCERT	page 19

Hommage

À PIERRE BOURDIEU	page 20
À JACQUES-LOUIS LIONS	page 22

Dossier

LA FONDATION VORONOFF	page 24
RENDEZ-VOUS AVEC JEAN-PIERRE VERNANT	page 25
INSTITUT D'ASSYRIOLOGIE	page 27

Infos

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL	page 28
LE RÉSEAU DU COLLÈGE DE FRANCE	page 28
LA TOUR BERTHELOT DE MEUDON	page 29
MOUVEMENTS DE PERSONNEL	page 29
INFOS CLAS	page 30

Histoires

CANDIDATURE DE ROLAND BARTHES	page 31
-------------------------------	---------

AGENDA

page 32

RELIGION, INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉ DE LA ROME ANTIQUE



Directeur
d'études à l'École
Pratique des
Hautes Études,
Directeur du
chantier de fouilles
de La Magliana
(Rome, 1975-
1998) et de Jbel
Oust (Tunisie,
depuis 2000),
Animateur du
Programme
d'Inventaire des
lieux de culte en
Italie antique du
Centre Gustave
Glotz.

JOHN SCHEID

a donné sa leçon inaugurale le 7 février 2002. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 19 mars 2000 en remplacement de la chaire d'*Anthropologie théâtrale* de Jerzy Grotowski.

Extrait de la leçon inaugurale :

«Les anciens Romains ne manquaient jamais à l'usage qui voulait que l'on commençât chaque nouvelle activité par un hommage rendu aux dieux. Nos prédécesseurs en ces lieux, comme le premier lecteur royal ès lettres latines, le Luxembourgeois Barthélémy Latomus, avaient coutume quant à eux de célébrer le roi fondateur du Collège de France. Comment ne pas souscrire à pareilles traditions, lorsqu'on se trouve, comme je le suis, doublement concerné ? Je commencerai donc par respecter le rite, en rendant hommage à la République, et ce pour deux raisons. Je souhaite d'abord lui exprimer ma gratitude pour la libéralité avec laquelle elle m'a accueillie depuis près de vingt-cinq ans, ainsi que pour la générosité avec laquelle elle reçoit de nombreux étrangers parmi les chercheurs et les enseignants des universités françaises. Déjà en 1789, l'abbé J.-J. Garnier soulignait dans ses *Éclaircissements* sur le Collège royal de France la vocation internationale qui devait être celle du Collège, recrutant ses professeurs, « sans distinction de regnicoles ni d'étrangers ». Quand je contemple les rangées de mes collègues, je constate que cette vocation s'est amplement réalisée, ici comme dans la vie universitaire française en général. À l'époque de la construction européenne, une telle ouverture mérite d'être soulignée et célébrée. On est bien loin des premières décennies du Collège, et de l'animosité suscitée en 1534 par la nomination de Barthélémy Steinmetz ou Lemasson, dit Latomus.

Je voudrais en second lieu remercier la République et l'Assemblée des professeurs du Collège d'avoir créé une chaire consacrée à la Rome antique, à la religion et aux institutions d'une civilisation morte. Pareille générosité de nos jours ne va pas forcément de soi.

Nombreux en effet sont en France et en Europe ceux qui jugent que l'étude d'une telle civilisation ne constitue pas une priorité. Aussi n'est-il pas rare de voir des pays et des universités, au gré des restrictions budgétaires et des modes, fermer plutôt que créer les postes d'enseignement et de recherche affectés à ce domaine. Or, l'importance du rôle que doivent assumer les chaires et les enseignements consacrés au monde antique ne peut qu'apparaître évidente à qui considère l'histoire récente de l'Europe et du monde.

Il ne s'agit pas seulement de défendre les filières dites classiques dans l'enseignement secondaire et d'insister sur la qualité de cette formation. Le latin et le grec aident, il est vrai, à apprendre le français, à comprendre la grammaire et à raisonner. Mais soyons honnêtes. Correctement enseigné, le français lui-même pourrait rendre le même service. L'importance de la formation classique réside ailleurs. Parce qu'elle oblige à regarder au-delà des frontières nationales, elle constitue un accès privilégié au patrimoine culturel commun de l'Europe et au-delà, du monde méditerranéen, pour peu que l'on veuille se souvenir que jadis l'empire romain a relié Gibraltar à la Mer Noire, et la Grande-Bretagne au Sahara.

Comme ce fut le cas pendant les deux siècles précédents, aujourd'hui encore en Europe, au Proche-Orient et ailleurs, le patrimoine historique se trouve largement revendiqué dans les conflits identitaires, avec les conséquences dramatiques et généralement tragiques que l'on sait. Depuis le XIX^e siècle au moins, le patrimoine historique et religieux est en effet étroitement lié à l'identité des États et des nations, qui projettent dans leurs origines et leurs mythes fondateurs ce qu'ils définissent comme leur essence. Dans cette quête de l'identité pure, il arrive que les monuments et les documents du passé se trouvent investis d'une fonction très dangereuse. Pour parer à ce risque jamais éteint d'une exploitation pernicieuse de l'histoire, les États ne peuvent faire l'économie d'une instance scientifique capable de donner à ce type de questions des réponses pertinentes, et autant que faire se peut, justes...»

*Texte intégral de la leçon inaugurale
disponible sous le n° 166*

Quelques titulaires :

Jean-Louis Burnouf (1817-1844)

Éloquence latine

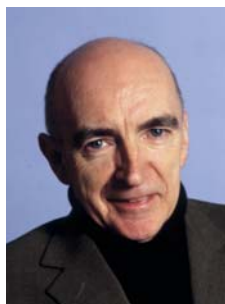
Eugène Albertini (1932-1941)

Civilisation romaine

Paul Veyne (1975-1999)

Histoire de Rome

HISTOIRE DE L'ART EUROPÉEN MÉDIÉVAL ET MODERNE



Professeur
d'histoire de l'art
aux Universités de
Dijon et de
Strasbourg,
Directeur général,
conservateur en
chef des musées de
Strasbourg
(1986-1993),
Membre du
conseil scientifique
de l'Institut
National de
l'histoire de l'art,
Directeur de la
Revue de l'art,
Prix de
l'Académie
d'Architecture
(2001).

ROLAND RECHT

a donné sa leçon inaugurale le 13 décembre 2001. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 19 mars 2000 en remplacement de la chaire d'*Histoire de Rome* de M. Paul Veyne.

Extrait de la leçon inaugurale :

«La chaire que vous avez créée à mon intention témoigne du souci qui vous anime d'assurer une forme de continuité à l'histoire de l'art. Peut-être faut-il voir dans cette décision non seulement le signe d'une attention à l'une des composantes essentielles de l'activité humaine – la création artistique – mais aussi la conviction que, au sein de votre assemblée, l'étude des arts visuels implique la même haute exigence et un libre exercice du savoir qui caractérisent l'un et l'autre le Collège de France.

Les remerciements que je vous adresse, car c'est par eux que j'aimerais commencer cette leçon, je les formule au nom d'une discipline, même si je ne me sens nullement habilité à parler au nom de l'ensemble de mes collègues. Mais j'ai bien le sentiment qu'en m'accueillant parmi vous, c'est tout une communauté scientifique que vous recevez, au moment même où elle a obtenu après de longues années d'efforts déployés dès 1983 par l'un de mes illustres prédécesseurs André Chastel, une reconnaissance politique par la création de l'Institut national d'Histoire de l'art ; au moment aussi où il est, certes d'une manière discutable mais plus concrètement que jamais, fait une place à l'histoire de l'art dans l'école.

Au sein du Collège de France, l'histoire de l'art est, indirectement dirais-je, présente depuis 1878. C'est en effet une chaire «d'esthétique et d'histoire de l'art» qui sera créée pour Charles Blanc, dont l'action en faveur d'une véritable éducation artistique du citoyen était alors reconnue, puis pour

son successeur Henri Guillaume, à la fois sculpteur et historien : cette situation témoigne d'une perception encore floue d'une discipline qui, en France du moins, n'avait pas encore un statut bien défini. L'histoire de l'art cherchait alors à délimiter son champ et ses méthodes par rapport à l'esthétique d'un côté, largement imprégnée d'hégélianisme, et par

rapport à l'archéologie de l'autre. Mais à partir de ce moment, l'histoire de l'art ne sera plus jamais réellement absente de cette maison. Et je me contenterai d'ajouter aux noms que j'ai rappelés ceux de Georges Lafenestre, d'André Michel, de Gabriel Millet, de Paul Léon, d'Henri Focillon, de René Huyghe, d'André Chastel qui tous l'ont illustrée d'une manière remarquable avec des méthodes cependant différentes. Lorsque Jacques Thuillier, après vingt années d'enseignement, a quitté le Collège de France en 1998, il avait si fortement contribué à asseoir la place de l'histoire de l'art dans votre institution, que vous avez voulu renouveler une chaire à l'intention de cette discipline, sur l'initiative de Marc Fumaroli qui la pratique lui-même avec le talent que nous lui connaissons. Sur la suggestion de Pierre Toubert et de Michel Zink, vous vous êtes prononcés pour la création d'une chaire intitulée Histoire de l'art européen médiéval et moderne, manifestant à la fois votre intérêt pour la longue durée, puisqu'au sens strict que lui donnent les historiens, la période ainsi envisagée nous mène jusqu'à la veille de la Révolution française, mais aussi votre volonté de faire franchir à cette longue histoire les limites nationales. Ce serait pour moi la source d'une grande inquiétude que d'avoir été jugé omniscient par votre assemblée. D'autant plus que je vais tenter de vous montrer aujourd'hui combien il nous faut d'humilité pour faire notre métier d'historien de l'art. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Vous ai-je bien compris si j'interprète cette décision moins comme une confiance aveugle en une capacité à tout embrasser que je ne possède pas, que comme le souhait de me voir relier ensemble et de pousser plus avant l'interprétation de faits qui m'ont mené du XII^e au XIX^e siècle, de l'archéologie monumentale à l'historiographie de l'art, de l'enseignement universitaire à la direction d'un grand complexe muséal.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de m'accueillir parmi vous, je voudrais dès cette leçon inaugurale mettre en pratique cette admirable injonction de Merleau-Ponty gravée en caractères d'or au cœur de ce bâtiment : non «pas des vérités acquises» mais «l'idée d'une recherche libre.»...»

*Texte intégral de la leçon inaugurale
prochainement disponible sous le n° 167*

Quelques titulaires :

Charles Blanc (1878-1882)

Esthétique et histoire de l'art

René Huyghe (1951-1976)

Psychologie des arts plastiques

Jacques Thuillier (1977-1998)

*Histoire de la création
artistique en France*

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE DU POLITIQUE



Conseiller de la
CFDT
(1969 à 1973),
Directeur
d'études à l'École
des Hautes Études
en Sciences
Sociales depuis
1989,
Directeur du
Centre de
Recherches
Politiques
Raymond Aron
depuis 1992,
Responsable de
la formation
doctorale «Études
politiques» à
l'EHESS depuis
1995.

PIERRE ROSANVALLON

a donné sa leçon inaugurale le 28 mars 2002. Sa chaire a été créée par l'Assemblée des Professeurs du 18 mars 2001 en remplacement de la chaire de *Théorie des Groupes* de M. Jacques Tits.

Extrait de la leçon inaugurale :

«Je suis certes aujourd'hui, dans ce moment inaugural, d'abord conscient de la responsabilité qui m'incombe, avec la décision que vous avez prise d'ouvrir davantage vos enseignements au plus vif des problèmes de la cité contemporaine. Mais je suis surtout sensible à la formidable chance qui m'est ainsi donnée. Chance, à ce que j'espère être le mi-parcours de mon travail, de pouvoir insuffler un nouvel élan à mes recherches en les inscrivant dorénavant dans un lieu intellectuel unique par sa radicale liberté, soustrait que l'on y est aux injonctions de quelque programme que ce soit, dégagé de tout souci de décerner des grades et des diplômes, dispensé d'exhiber ses papiers aux habituelles barrières disciplinaires. Cette occasion d'un départ à neuf ne saurait donc avoir pour moi l'aspect ambigu et mélancolique de bilan que revêt inévitablement ce qu'on appelle un «honneur académique», destiné qu'il est trop souvent à manifester qu'une œuvre est jugée pour l'essentiel accomplie. Je ferai pour cela volontiers miens les mots de Roland Barthes, je le cite : «Mon entrée au Collège de France est une joie plus qu'un honneur ; car l'honneur peut être immérité, la joie ne l'est jamais.» Cette joie, elle est avec évidence pour moi de pouvoir parler une recherche au moment même où elle s'élabore ; joie d'une épreuve mobilisatrice, d'une contrainte positive.

Ma reconnaissance se tourne tout particulièrement vers Marc Fumaroli qui vous a présenté ce projet de chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique. C'est d'abord à l'étendue de ses centres d'intérêt et à son éloquente force de conviction que je dois d'être parmi vous ce soir.

Je tiens aussi, Mesdames, Messieurs, chers Amis, à associer sans plus tarder à ces remerciements celui qui n'est pas là ce soir pour m'écouter, François Furet. Il m'a en effet aidé à accomplir le saut décisif

au début des années 1980 en m'accueillant à l'EHESS alors que, jeune docteur, je me trouvais encore entre deux mondes, en marge de l'Université, dans une position intellectuelle de franc-tireur et dans une situation quelque peu précaire. Il m'a alors permis de donner une certaine unité à ma vie et de réaliser ce à quoi tout homme ou toute femme aspire : faire de sa passion un métier. C'est auprès de lui et auprès de Claude Lefort, l'un historien, l'autre philosophe, que j'ai appris à travailler à l'écart des routines académiques comme des modes intellectuelles. Ils ont tous les deux été pour moi des maîtres et, indissociablement, des amis et des compagnons de travail. Les membres du Centre Raymond Aron avec lesquels nous avons entrepris depuis près de vingt ans de rénover l'étude longtemps assoupie du politique savent aussi ce que je dois à chacun d'eux. Je suis heureux que cette petite communauté d'historiens, de sociologues et de philosophes voie d'une certaine façon l'originalité de son travail reconnue à travers le mien.

Histoire moderne et contemporaine du politique. L'étude du politique a déjà à plusieurs reprises trouvé sa place de façon latérale au Collège, sous des intitulés plus obliques. Il faut naturellement ici faire une mention particulière d'André Siegfried, l'auteur du Tableau politique de la France de l'Ouest qui, titulaire d'une chaire de «géographie économique et politique», fut l'un des créateurs de la sociologie électorale dans ce pays. La question du pouvoir et de sa genèse ont par ailleurs été au centre d'enseignements qui relevaient de la sociologie ou de la philosophie. Que l'on songe seulement aux travaux de Raymond Aron ou de Michel Foucault qui ont l'un et l'autre, bien que de façon fort différente, tant compté pour ma génération. On sait aussi le rôle décisif qu'a joué plus récemment Maurice Agulhon dans l'étude des mentalités et des cultures politiques du XIX^e siècle français.

Cette nouvelle chaire s'inscrit dans cette histoire, même si ces antécédents immédiats ne constituent pas à proprement parler une généalogie. Mais c'est aussi de certains enseignements donnés ici au XIX^e siècle que peut être rapproché l'esprit, sinon le contenu, de la présente chaire.»

*Texte intégral de la leçon inaugurale
disponible sous le n° 168*

Quelques titulaires :

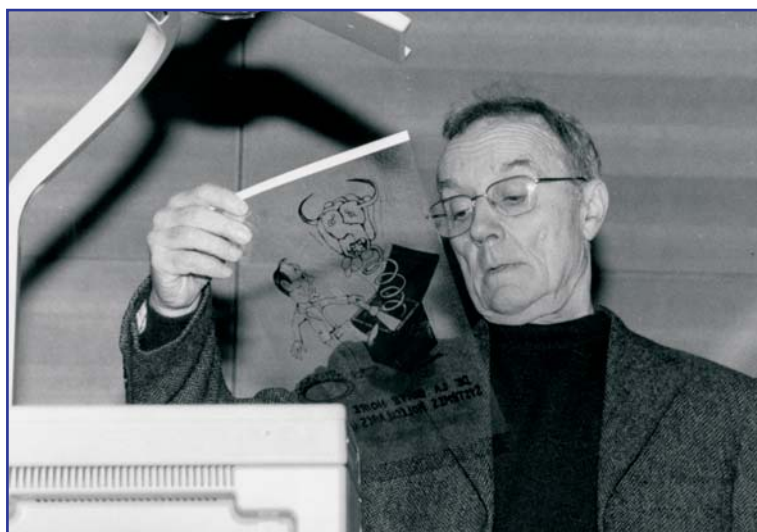
Jean-Baptiste Say (1831-1832)

Économie politique

André Siegfried (1933-1946)

Géographie économique et politique

LEÇONS TERMINALES



BIOÉNERGÉTIQUE CELLULAIRE

M. Pierre Joliot, titulaire de la chaire de *Bioénergétique cellulaire* depuis 1981, a donné son dernier cours le 6 février 2002.

Pierre Joliot a présenté son dernier cours le mercredi 6 février 2002. Cette dernière année d'enseignement a été consacrée à l'histoire du développement des concepts majeurs dans le domaine de la bioénergétique cellulaire. Cette discipline prend naissance à la fin du dix-huitième siècle, période d'une exceptionnelle richesse qui voit, en moins de 20 ans, l'avènement de la chimie moderne et la mise en évidence des deux processus majeurs assurant l'alimentation en énergie des êtres vivants : la photosynthèse par Priestley et la respiration par Lavoisier. Il faudra attendre la deuxième moitié du vingtième siècle pour qu'en quelques dizaines d'années se dégage l'ensemble des concepts qui dominent toujours cette discipline. Les mécanismes impliqués dans les processus respiratoires et photosynthétiques présentent une grande unité et ne peuvent être compris qu'en s'intéressant à l'organisation supramoléculaire d'un ensemble de très nombreux catalyseurs. Les processus de conversion d'énergie conduisant à la synthèse de molécules riches en énergie mettent en jeu des transferts d'électrons et d'ions hydrogène à travers des membranes qui constituent le support d'un système enzymatique intégré.

Dans sa dernière leçon, Pierre Joliot a situé son propre itinéraire scientifique, dans le cadre de l'évolution de cette discipline au cours des cinquante dernières années.

Carrière professionnelle :

Chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), 1954-1981
 Directeur de Recherche au CNRS, 1974
 Professeur au Collège de France dans la chaire de Bioénergétique cellulaire, 1981
 Chef de Service à l'Institut de Biologie Physico-Chimique, 1982
 Conseiller Scientifique auprès du Premier Ministre, juillet 1985-mars 1986
 Directeur du Département de Biologie de l'École Normale Supérieure, 1987-1992
 Membre du Comité National d'Évaluation de la Recherche, 1989-1992
 Président du Conseil Scientifique de l'École Normale Supérieure de Lyon, 1993-1997
 Administrateur de l'Institut de Biologie Physico-Chimique, 1994-1996
 Directeur de l'IFR 550 CNRS, 1997
 Président du Comité d'Éthique pour les Sciences du CNRS – COMETS, 1998



RHÉTORIQUE ET SOCIÉTÉ EN EUROPE

M. Marc Fumaroli,
titulaire de la chaire de
Rhétorique et société en Europe
(XVI^e-XVII^e siècles)
depuis 1987, a donné son dernier
cours le 20 février 2002.

Né à Marseille le 10 juin 1932, Marc Fumaroli a passé son enfance et son adolescence à Fès. Sa mère fut sa première institutrice. Études secondaires et baccalauréat de Lettres au lycée Poymirau à Fès Ville-Nouvelle. Études supérieures au lycée Thiers à Marseille, à l'Université d'Aix-en-Provence et à la Sorbonne. Agrégation de Lettres classiques en 1958. Service militaire à l'École Militaire Interarmes de Coëtquidan et dans le VI^e Régiment d'Artillerie à Colbert, dans le Constantinois, entre septembre 1958 et janvier 1961. Pensionnaire de la Fondation Thiers de septembre 1963 à août 1966. Élu assistant

à la Faculté de Lettres de Lille à la rentrée 1965. Docteur ès Lettres à Paris IV-Sorbonne en juin 1976. Le même mois il est élu maître de conférences à Paris IV-

Sorbonne à la succession du professeur Raymond Picard. Directeur de la revue XVII^e siècle (1976-1986) et membre du conseil de rédaction de la revue Commentaire (1978-1995), dirigée par Raymond Aron jusqu'à sa mort en 1983 puis par Jean-Claude Casanova.

En 1986, Marc Fumaroli est élu professeur au Collège de France, sur présentation du poète Yves Bonnefoy et de l'historien Jean Delumeau, dans une chaire intitulée « Rhétorique et société en Europe (XVI^e-XVII^e siècles) ». Il a participé en 1977 à la Fondation de la

Société internationale pour l'Histoire de la Rhétorique, et il l'a présidée en 1984-1985, organisant cette dernière année son 3^e Congrès international à Tours. Directeur du Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles (Paris IV-C.N.R.S.) de 1984 à 1994. De 1993 à 1999, Président de l'association pour la Sauvegarde des enseignements littéraires (S.E.L.), fondée par Mme Jacqueline de Romilly. En 2000, il a succédé à René Pomeau comme Président de la Société d'Histoire Littéraire de la France.

Il a été Visiting-Professor à All Souls College, Oxford, en 1983, et Visiting Fellow à l'Institute for Advanced Study de Princeton en 1984. Il a enseigné ou donné des conférences dans de nombreuses universités des États-Unis (notamment New York University, Columbia, Johns Hopkins, Harvard, Princeton, Houston, Los Angeles). Invité par le professeur Allan Bloom, il a prononcé une série de conférences dans le cadre du Committee for Social Thought de Chicago dont il est devenu membre, avec le statut de professeur at large de l'Université, où il enseigne deux mois par an. Il a été aussi invité à prononcer des conférences dans le cadre du Center for Advanced Study in the Visual Arts de la National Gallery de Washington, notamment dans le cadre de sa Fifteenth

Anniversary Lectures Series. Il y est revenu en mars-avril 2000 pour prononcer les six Mellon Lectures de cette année-là. Il a prononcé la Cassal Lecture à l'Université de Londres et la Zaharoff Lecture à l'Université d'Oxford en 1991. Il donne chaque année en mai une série de conférences à l'Istituto di Studi Filosofici fondé et dirigé par M. Gerardo Marotta, et participe fréquemment aux congrès de la Fondation Cini à Venise. Il a été invité dans la plupart des universités italiennes. Il a été nommé docteur honoris causa de l'Université de Bologne en 1999 et son enseignement au Collège de France a été donné par deux fois dans des institutions italiennes : Université de Rome en 1995-1996, École normale supérieure de Pise en 1999-2000. Il est membre de nombreuses Sociétés savantes françaises et étrangères. Membre correspondant de la British Academy, membre de l'American Academy of Sciences, Letters and Arts, membre de l'American Philosophical Society de Philadelphie, membre de l'Accademia dei Lincei depuis 1997. Il donne des articles au Figaro, au Monde, à Repubblica. Il préside la Société des Amis du Louvre depuis octobre 1996. Il a reçu en 1982 le prix Monseigneur Marcel de l'Académie française et en 1992 son prix de la Critique. Il a reçu le prix Balzan en septembre 2001.

L'Académie française l'a élu le 2 mars 1995, dans son 6^e fauteuil où il succédait à Eugène Ionesco. Il a été élu en 1998 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

CRÉATIONS DE CHAIRES

Lors de l'Assemblée des Professeurs du 24 mars 2002, deux chaires ont été créées :

- La chaire d'HISTOIRE CONTEMPORAINE DU MONDE ARABE, en remplacement de la chaire d'*Histoire moderne et contemporaine du monde russe* de M. François-Xavier Coquin.
- La chaire d'ÉTUDE DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE EN LANGUE ANGLAISE, en remplacement de la chaire d'*Histoire et civilisation du monde byzantin* de M. Gilbert Dagron.

NOMINATION DE PROFESSEURS

- M. Hans BELTING, professeur à l'École supérieure des nouveaux médias de Karlsruhe (Allemagne), a été nommé Professeur, titulaire de la *Chaire européenne* pour l'année académique 2002-2003.
- M. Stuart EDELSTEIN, professeur de biochimie à l'Université de Genève (Suisse), a été nommé Professeur, titulaire de la *Chaire internationale* pour l'année académique 2002-2003.

ACTUALITÉ DES CHAIRES

MÉDECINE EXPÉRIMENTALE



Pr. Pierre Corvol

Le laboratoire de la Chaire de Médecine Expérimentale, INSERM Unité 36, accueille depuis octobre 2001 un groupe de recherche issu de l'Institut d'Embryologie Cellulaire et Moléculaire de Nogent (Pr Nicole Le Douarin).

Ce groupe, dirigé par le Dr Anne Eichmann comporte 5 membres. Il s'attache, par une approche combinant biologie moléculaire et

embryologie expérimentale, à comprendre les mécanismes cellulaires et moléculaires de l'émergence des cellules endothéliales et de la formation des réseaux vasculaires et lymphatiques. Cette approche fondamentale complète les approches plus appliquées de l'Unité dans le domaine de l'angiogenèse.

Visite impromptue au Collège de France de Lance Armstrong, le triple vainqueur du Tour de France.



Après quelques tours de vélo à Longchamp en compagnie de Pierre Corvol, Lance Armstrong a visité le laboratoire de Médecine Expérimentale. Il s'est montré intéressé, entre autres, par la possibilité d'enrayer la progression des cancers par des traitements à visée anti-angiogénique, avant d'aborder la meilleure stratégie pour l'attaque du mont Ventoux en compétition cycliste !

HISTOIRE ET CIVILISATION DU MONDE ACHÉMÉNIDE ET DE L'EMPIRE D'ALEXANDRE



Pr. Pierre Briant

Le CNRS vient de décider la création d'un Groupe de Recherches (GDR), sous la direction de Pierre Briant. Le sigle en est Riéra, «Réseau international d'études et de recherches achéménides». Il comprend 22 membres : outre son directeur, six chercheurs CNRS (Paris, Bordeaux, Lyon), trois enseignants-chercheurs français (Strasbourg, Paris), neuf collègues étrangers (Allemagne, Angleterre, États-Unis, Géorgie, Italie), trois doctorants, dont deux étudiants étrangers (Utrecht, Téhéran), un chercheur indépendant. Il est accueilli au Collège, près de la chaire de P. Briant.

Ses travaux seront organisés autour de quatre opérations :

- 1- L'archéologie de l'empire ;
- 2- La transition entre l'empire achéménide et les royaumes hellénistiques ;

3- Les images de l'empire ;

4- Les visions occidentales des peuples et civilisations du Proche-Orient sous domination achéménide.

Chaque opération est pilotée par un groupe de trois ou quatre chercheurs. Une réunion préparatoire sur le thème 3 aura lieu à l'Oriental Institute de Chicago les 12 et 13 avril 2002. Par ailleurs, plusieurs colloques sont d'ores et déjà prévus, et l'un est en préparation sur «l'archéologie de l'empire achéménide» ; il se tiendra dans le cours de l'année 2003.

La création d'un tel GDR est une date importante, puisque c'est la première équipe de recherches au monde qui soit spécialisée dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie du monde achéménide.

Création de Riéra :

«Réseau international d'études et de recherches achéménides»

HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉSO- ET SUD-AMÉRICAINES



Pr. Nathan Wachtel

Prix Alberto Benveniste

M. Nathan WACHTEL a obtenu le Prix Alberto Benveniste pour le livre qu'il a publié récemment, *La Foi du souvenir. Labyrinthes marranes*, 504 p., Éditions du Seuil, La Librairie du XXI^e siècle.

Le Doctorat *honoris causa* lui a été décerné le 26 avril 2002 à l'Université San Marcos de Lima, Pérou (fondée en 1551).

Mission de recherche : en janvier-février 2002, Nathan Wachtel a continué son enquête de terrain, dans le Nord-Est du Brésil, auprès des «Juifs marranes» contemporains. Son exploration l'a conduit jusque dans le lointain *sertão* situé aux confins du Rio Grande do Norte, du Paraíba et du Ceará ; l'une des découvertes notables a mis au jour la distinction, toujours actuelle, entre familles dites «portugaises» et familles dites «hollandaises».

Conférences Loubat

Mme Danièle LAVALLÉE, Directeur de recherche au CNRS, éminente archéologue spécialiste du monde andin, a prononcé cette année les Conférences Loubat du Collège de France, à l'invitation des Professeurs Philippe Descola, Jean Guilaine et Nathan Wachtel, sur le thème : «Le peuplement préhistorique de l'espace andin : 1. les chasseurs et pasteurs des Andes centrales ; 2. les pêcheurs du désert côtier pacifique». Les conférences ont eu lieu les mardis 7 et 14 mai à 17 heures, dans l'amphithéâtre Guillaume Budé.

PHILOSOPHIE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES



De gauche à droite : Pr. Ian Hacking, Pr. Anne Fagot-Largeault et M. Patrick Suppes.

Le mercredi 20 mars 2002 à 16 heures, le Professeur Anne Fagot-Largeault (chaire de philosophie des sciences biologiques et médicales) a invité le Professeur Patrick SUPPES (Stanford University, USA) à une conférence-débat devant le

Groupe de Travail sur l'Éthique et la Philosophie des Sciences (GTEPS).

Sous le titre «Rationality and freedom», le Pr. Suppes a abordé la question de la liberté. Il a confronté la tradition philosophique et l'analyse moderne de la décision (psychologie, théorie du choix rationnel, etc.).

Les philosophes qui connaissent l'analyse aristotélicienne de la délibération, connaissent peu les études de psychologie scientifique sur le sujet. Elles confirment ce que montre une analyse

attentive de nous-mêmes : nous avons conscience des résultats de nos processus de pensée, mais pas de ces processus eux-mêmes. C'est pourquoi la reconstruction du processus de délibération-décision sous la forme d'un calcul d'espérance mathématique (par les économistes, par ex.) est une fiction simplificatrice. Elle néglige la complexité des organismes (les cerveaux humains) qui prennent ces décisions... P. Suppes insiste donc sur le lien entre la complexité et l'incertitude, et entre l'incertitude et la liberté. Aristote avait déjà montré le lien entre la contingence et la liberté du choix. Grand spécialiste de la philosophie du calcul des probabilités, P. Suppes montre que, quelle que soit notre interprétation des probabilités (objectiviste ou subjectiviste), nous devons incorporer à notre analyse du processus de décision quelque chose sur le rôle de notre incertitude dans ce processus. Nous n'avons aucune liberté de choix si la réalité ne nous laisse aucun choix. Mais si la réalité nous laisse des choix, alors, quelle que soit notre métaphysique, nous ne saurions nier que nous ignorons quel choix sera fait, – et cette incertitude est liée à notre liberté de choisir.

Le mercredi 15 mai 2002, le GTEPS a organisé un après-midi de conférences publiques intitulé «Questions de bioéthique».

Ce fut l'occasion pour ses membres de présenter leur travail au public intéressé et d'engager le débat ; un conférencier invité a ouvert l'après-midi, Mme Monique Canto-Sperber, Directeur de recherche au CNRS qui vient de publier aux PUF *L'inquiétude morale et la vie humaine*, et *Éthiques grecques*.

PROGRAMME DU MERCREDI 15 MAI 2002

Questions de bioéthique

- | | |
|-------------|--|
| 14h-14h30 | Monique Canto-Sperber
Les conditions du débat public en bioéthique |
| 14h30-14h50 | Nicolas Frank
La presse française face au diagnostic préimplantatoire |
| 14h50-15h10 | Valérie Gateau
Éthique et diagnostic prénatal : un exemple |
| 15h10-15h30 | Anna Grabinski & Nicolas Lechopier
Les prélèvements de tissus ovariens : recherche ou soin ? |
| 15h40-16h | Jean-Claude Dupont
L'euthanasie, l'exemple belge et la position des juges européens |
| 16h-16h20 | Isabelle Rémy
Éthique et psychologie |
| 16h20-16h40 | Béatrice de Montera
Génétique et éthique : le cas de l'animal cloné |
| 16h40-17h | Anne Fagot-Largeault
Conclusions |



Quelques membres du GTEPS.

CIVILISATIONS DE L'EUROPE AU NÉOLITHIQUE ET À L'ÂGE DU BRONZE



Pr. Jean Guilaine

Colloque «La Néolithisation»

En septembre 2001, à Liège, dans le cadre du XIV^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, le Professeur Jean Guilaine a co-dirigé avec le Professeur Paul-Louis Van Berg, un Colloque sur le thème «La Néolithisation». Les processus d'émergence de l'économie de production dans leur contexte social et culturel ont été analysés dans plusieurs zones de l'aire proche-orientale (Anatolie, Chypre, Israël). Les modalités de diffusion de l'agriculture et de l'élevage en Europe

ont été ensuite étudiées autant en le domaine méditerranéen (France méridionale, Espagne) qu'en Europe tempérée (Alpes, Belgique, Luxembourg, Rhin supérieur). Une attention particulière a été portée à la néolithisation des îles nord-atlantiques (Grande-Bretagne, Irlande) où s'articulent influx continentaux et adaptations à des milieux spécifiques. Sur un plan plus général, a été abordée la question des relations entre la propagation de l'agriculture, la population exogène vecteur de ce processus et les implications génétiques de ces mouvements.

HISTOIRE TURQUE ET OTTOMANE



Pr. Gilles Veinstein

Première journée d'études turques

L'intérêt pour la Turquie, sa langue, sa littérature, son histoire, est un phénomène ancien en France. D'excellents spécialistes s'y sont succédé à travers les siècles. Beaucoup plus récente est l'apparition d'un «domaine turc» dans le paysage scientifique. Ce domaine est beaucoup plus large que la Turquie, incluant de vastes zones en Asie centrale, au Caucase, en Sibérie, ainsi que les territoires variés de l'ancien empire ottoman. Il est incomparablement plus pluri-disciplinaire que l'orientalisme ancien, ouvert à toutes les sciences humaines et sociales. Enfin, il ne se limite plus à quelques individualités, mais rassemble plusieurs équipes de chercheurs, relevant du CNRS, des Universités et des autres grands établissements.

Pour fournir une occasion de rencontre à ces chercheurs plus ou moins dispersés et pour accroître la visibilité du domaine auprès du public, une Journée d'études turques sera désormais organisée chaque année, à l'initiative de l'ESA 80 32 (Études turques et ottomanes) du CNRS, de l'EHESS et du Collège de France (chaire du prof. Gilles Veinstein), sur le modèle de précédents dédiés à d'autres domaines, les études iraniennes, notamment.

La journée du 12 avril 2002 a ouvert cette série. Le cadre choisi pour ce commencement fut la salle de conférences de la délégation de Paris A du CNRS (Ivry). Il ne s'agissait pas de tout dire et de tout montrer de ce domaine, mais seulement de l'envisager sous quelques-uns de ses angles.

Après une présentation générale de l'équipe organisatrice, de son historique et de ses programmes, nous avons parcouru quelques-uns des «terrains» de ses chercheurs : ils passèrent par les archives ottomanes du Monastère de l'Apocalypse à Patmos, par les collections de manuscrits arabes de la bibliothèque Süleymaniyye à Istanbul ou encore par la Bosnie-Herzégovine d'aujourd'hui, sur les traces des actions qu'y mène actuellement la Banque Mondiale.

Pour achever la matinée de manière apéritive, plusieurs jeunes chercheurs ont été invités à présenter leurs recherches en cours : elles portèrent sur la violence à Uskûdar au XVIII^e siècle ; sur les pachas du sultan au XIX^e siècle ou sur l'«individu ottoman» à l'époque des Tanzimat.

Après la pause du déjeuner s'est ouverte une table ronde, consacrée à la Turquie d'aujourd'hui, à la crise politique et aux dynamiques sociales dont elle est actuellement le théâtre.

La pause qui a fait suite a été consacrée à une petite exposition des ouvrages des membres de l'équipe, édités ces dernières années.

La dernière section du programme a transporté l'auditoire aux confins de l'aire turcophone, à travers la projection du film-video inédit d'un des chercheurs, consacré aux peuples et sociétés sur la «route de la soie», de Boukhara à Kachgar.

Dans le cocktail final, des toasts ont été portés à la longue vie de ces «journées» !

LITTÉRATURES MODERNES DE L'EUROPE NÉOLATINE



Pr. Carlo Ossola et M. Giovanni Giudici

Giovanni Giudici au Collège de France

Le jeudi 4 avril le cours de Carlo Ossola consacré aux réécritures poétiques de Dante au XX^e siècle (de Pound à Borges) prenait fin. Les deux dernières leçons avaient proposé la dramaturgie de l'Enfer, dans l'interprétation et la mise en scène d'Edoardo Sanguineti (sans oublier la pièce inédite de Pasolini : Nel '46 !), et la méditation théâtrale de Mario Luzi pour le Purgatoire. Ce jour-là le cours s'accomplissait en proposant la lecture du Paradis, réécrit comme «satura dramaturgique» (1991) par Giovanni Giudici, l'un des plus importants poètes européens de la fin du XX^e siècle : Il Paradiso. Perché mi vinse il lume d'esta stella.

Dans le texte admirable de Dante, Giudici intègre quelques voix mémorables de la poésie européenne («Ayer soñé que veía / a Dios y que Dios me oía... / Después soñé que soñaba», Machado ; «In Xanadu did Kubla Khan / A

Ha chiesto sembrerebbe un taccuino una biro
Non che parlasse ma era da uno spiraglio di palpebra
E un rantolante della mano vago segno
Un forse volere scrivere da dove sta
Esiliato da mesi e noi
Senza speranza più nel ritorno
Che a volte ci domandiamo se là
È notte o una specie di giorno

30 luglio -31 agosto 1988

Starsene lì murato quale pena deve dargli
Anche se poi come dicono
Uno si abitua -
Di Lei vorrei fare un romanzo
Ben che lo so quanta vi è differenza
Tra il raccontarlo e l'esserci -
Stringere insieme un senzattera senzatempo
E dove posa gli occhi, che cosa scopre
Nelle croste dei muri
O quelle trine d'aria, gli umori :
Passino a Lei da uno spiraglio queste righe
Potessi sapere
Da morti come si vive

22 ottobre 1988 - 12 febbraio 1989

stately pleasure-dome decree...», Coleridge) et le rythme submissus du scriba : «Ma nulla si dà che sia / compiuto del sogno umano : / nel vuoto c'è un volto, una via, / si aggrappa al nulla una mano», Giudici).

Au centre de ce chœur, et avant la vision de la «luce eterna», la déclaration poétique de Giudici fait rayonner rétrospectivement toute son œuvre de création : «Donner une voix à ce qui est silence / Faire univers et plein / ce qui fut une église et un Dieu-avec-nous / Aveugler l'énigme en zéro / Zéro infini et nôtre : / Conduire à l'invisible un semblant / dans l'encre patiente : / De tous nos avant, toi, seul après...».

Le poète Giudici [né à Le Grazie, La Spezia, en 1924 ; tous ses poèmes ont été recueillis chez Mondadori : I versi della vita, Milan 2000] était présent, entouré par Yves Bonnefoy et par une assistance nombreuse et attentive. L'heure suivant le cours, Giovanni Giudici a fait une lecture de quelques-uns de ses poèmes, dans la traduction inédite de Bernard Simeone, poète à son tour, qui nous a quittés – si prématurément – l'année passée. Qu'il nous soit permis d'inscrire ce double hommage sous le signe humble du «partage du gratuit», le don de poésie :

Il a réclamé semble-t-il un carnet un stylo
Non pas avec des mots mais d'une paupière entrouverte
D'un râle de la main vague signe
Que peut-être il voulait écrire d'où il se trouve
Exilé depuis des mois et nous
Sans plus espérer son retour
Qui nous demandons parfois si là-bas
C'est la nuit ou une sorte de jour

30 juillet - 31 août 1988

Rester là muré quelle souffrance ça doit être pour lui
Même si comme on le dit
On s'habitue -
Je voudrais faire de vous un roman
Bien que sachant toute la différence
Entre y être et le raconter -
D'un seul trait un privé-de-terre privé-de-temps
Et là où il pose les yeux, ce qu'il découvre
Dans les murs croûteux
Ou ces dentelles d'air, les humeurs ;
Que par un soupirail ces lignes vous parviennent
Si je pouvais savoir
Comment morts l'on vit

22 octobre 1988 - 12 février 1989

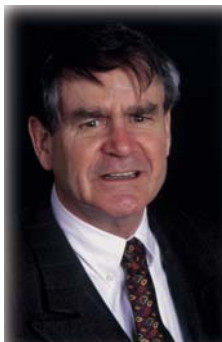
VIENT DE PARAÎTRE

- *Le livre grec des origines à la Renaissance*, Jean Irigoïn, (Paris, BB.n.F, 2001).
- *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?* Christian Goudineau, Seuil, mars 2002.
- *L'homme de vérité*, Jean-Pierre Changeux, Éditions Odile Jacob, mars 2002.
- *Du bon usage du principe de précaution*, Philippe Kourilsky, Éditions Odile Jacob, février 2002.
- *Wittgenstein, dernières pensées*, sous la direction de Jacques Bouveresse, Éditions Agone, mars 2002.
- *Le verbe et l'histoire, Mickiewicz, la France et l'Europe*, sous la direction de François-Xavier Coquin, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, mars 2002.
- *Déodat ou la transparence, un roman du Graal*, Michel Zink, Seuil, avril 2002.
- *Catalogue de l'exposition Lubin Baugin*, Jacques Thuillier, Réunion des musées nationaux, mars 2002.

Cette exposition a lieu au Musée des Beaux-Arts d'Orléans (du 21 février 2002 au 19 mai 2002) et au Musée des Augustins, Musée des Beaux-Arts de Toulouse (du 8 juin 2002 au 9 septembre 2002).

PRIX ET DISTINCTIONS

Un communiqué de presse du Conseil des Arts du Canada a annoncé, le 4 avril 2002, le nom des lauréats des Prix Killam 2002.



M. Ian Hacking,
Professeur titulaire de la chaire
de Philosophie et histoire des
concepts scientifiques

Les Prix Killam, les plus prestigieux prix annuels qui reconnaissent les réalisations exceptionnelles de chercheurs canadiens dans l'une des disciplines des sciences sociales, des sciences humaines, du génie, des sciences naturelles et des sciences de la santé au Canada, ont été remis cette année à cinq éminents chercheurs

canadiens œuvrant dans le domaine du droit, de la philosophie, de la technologie de l'information, des mathématiques et de la génétique.

Les prix décernés à Harry W. Arthurs, Ian Hacking, Nicolas D. Georganas, Robert V. Moody et Lap-Chee Tsui ont été annoncés par le Conseil des Arts du Canada, qui administre le Programme Killam.

Remis pour la première fois en 1981, les Prix Killam sont financés par des fonds provenant d'un don fait au Conseil des Arts du Canada par Mme Dorothy J. Killam, de son vivant, à la mémoire de son époux Izaak Walton Killam.

Ils honorent d'éminents chercheurs et scientifiques canadiens œuvrant au sein d'entreprises privées, d'organismes gouvernementaux ou d'universités.

Lorsque le Conseil des Arts du Canada a été créé en 1957, il avait pour mandat de soutenir à la fois les arts et les sciences ; bien que ce mandat ait changé avec la mise sur pied de conseils de recherches distincts, le Conseil des Arts du Canada a continué

d'administrer le Programme Killam.

Au 31 mars 2001, le fonds Killam était évalué à 61,3 millions de dollars. Les fiducies Killam, qui financent des bourses d'études et de recherches dans quatre universités canadiennes, un institut de recherche et le Conseil des Arts du Canada, sont évaluées à environ 400 millions de dollars.

Ian Hacking Lauréat 2002 des Prix Killam

Cette année, pour la première fois, des Prix Killam ont été décernés dans deux nouvelles disciplines, soit les sciences humaines et les sciences sociales, en plus des trois autres disciplines. Les lauréats se sont vus remettre leur prix par Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, à l'occasion d'une cérémonie qui a eu lieu le jeudi 25 avril 2002.

GÉNÉRATION JEUNES CHERCHEURS

Le 15 mars 2002, s'est tenu au Collège de France, dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, le Colloque «Génération Jeunes chercheurs», en présence de Mme Geneviève Berger, *Directrice générale du CNRS*.

À la suite du discours d'ouverture, prononcé par M. Roger-Gérard Schwartzberg, *Ministre de la Recherche*, la journée s'est décomposée en quatre tables rondes dont les objectifs ont été les suivants :

Table ronde n° 1 :

Débatte de l'adaptation de la formation doctorale aujourd'hui aux besoins des doctorants et de l'évaluation des écoles doctorales afin d'offrir la meilleure formation et la meilleure qualité d'encadrement aux doctorants et d'assurer leurs conditions de suivi.

Table ronde n° 2 :

Analyser la situation des doctorants sous tous ses aspects : conditions de travail dans les laboratoires, situation financière, protection sociale, conditions de vie. Aborder la nécessaire coordination entre les dispositifs de soutien à la préparation de la thèse : soutiens publics et privés. Le but de cette table ronde a été de définir les conditions d'une reconnaissance institutionnelle et sociale des doctorants.

Table ronde n° 3 :

Analyser et confronter deux modèles de recrutement des jeunes chercheurs, soit immédiatement après la thèse, soit après un ou plusieurs stages post-doctoraux. Face à la montée en

puissance des départs à la retraite et à la désaffection pour les filières scientifiques, un choix entre ces deux modèles est aujourd'hui nécessaire. Par ailleurs, il est possible de concilier un recrutement jeune dans les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur avec des opportunités ultérieures de mobilité en France et à l'étranger.

Table ronde n° 4 :

Analyser les différents débouchés pour les docteurs en dehors de la recherche académique et de trouver les meilleures solutions en amont pour la réussite de cette insertion (nouvelle allocation doctorale, professionnalisation de la formation doctorale...). La formation par la recherche est devenue une réalité qui commence à être intégrée comme telle par les chefs d'entreprise et les responsables publics. Plus que jamais le dispositif de soutien à la recherche doit prendre en compte l'amélioration de l'insertion

professionnelle des doctorants.

Cette journée a été conclue par M. Pierre Joliot, *Président du comité de pilotage et Professeur au Collège de France*, et M. Jean-Yves Le Déaut, *Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques*.



De gauche à droite : M. Stéphane Rozès, *Institut CSA*, Mme Marion Guillou, *Directrice générale de l'INRA*, et M. David Assouline, *Maire-adjoint de Paris*

Génération Jeunes chercheurs, quelle place dans la société de demain ?



PREMIER FORUM DE LA DÉMOCRATIE ET DU SAVOIR

Ce premier Forum a eu lieu les 2 et 3 février 2002 au Collège de France. Organisé par l'Université de tous les savoirs, Il a été ouvert par M. Lionel Jospin, *Premier ministre*.

M. Michel Zink, *Vice-Président de l'Assemblée des Professeurs*, accueille M. Lionel Jospin, *Premier ministre*, Mme Sylviane Jospin et M. Jack Lang, *Ministre de l'Éducation nationale*.



Texte de présentation par Yves Michaud

Les Forums de la démocratie et du savoir, dans la logique de la démarche de l'Université de tous les savoirs, se proposent d'accorder du temps à la réflexion, de prendre de la distance vis-à-vis de l'actualité et de rendre les pensées qui s'élaborent accessibles au public en favorisant le croisement des orientations et des disciplines.

Chaque année, un certain nombre de thèmes seront retenus.

Nous avons choisi en 2002 de partir des notions de base et d'aborder les questions traditionnelles de la démocratie et posées à la démocratie dans les conditions nouvelles où nous vivons.

Il sera donc question de l'égalité et des principes de répartition, de la sécurité, de l'insécurité et de la violence, du contrat et de la solidarité, des choix scientifiques et techniques dans le contexte démocratique, des migrations des communautés et de l'intégration et enfin du poids des médias et de l'opinion sur les activités publiques.

Extraits du discours de Mme Françoise Héritier, *Professeur honoraire*.

«(...) Je commencerai par rappeler à Monsieur le Premier ministre une prise de parole en 1995, à la Maison de l'Amérique latine, lors des dernières élections présidentielles, où j'ai eu l'occasion de lui exposer publiquement les quatre points essentiels sur lesquels je lui faisais confiance pour faire bouger profondément les choses. L'un d'entre eux était la promotion politique, économique et morale du statut des femmes dans notre société et à l'extérieur. Beaucoup de mesures ont été prises par le gouvernement en ce sens, à commencer par la parité politique, pour finir par la dernière en date qui accorde aux hommes un congé de paternité. Il faut louer cette dernière qui fait prendre conscience de la nécessité, pour parvenir à l'égalité, non seulement d'ouvrir aux femmes l'accès à des domaines d'activité jusqu'ici réservés pour l'essentiel aux hommes, mais aussi dans l'autre sens, d'inciter les hommes à entrer dans des domaines traditionnellement affectés aux femmes et considérés comme indignes du statut viril. C'est un premier pas, soutenu par la loi, vers une véritable égalité par la mixité des tâches.

Avec la question de la parité nous sommes au cœur de la définition de la démocratie. Or nous traitons aujourd'hui de Démocratie et Savoir, et, même si cette formulation n'est pas inscrite telle quelle à l'ordre du jour, il reste que l'égalité d'accès des deux sexes au savoir est, me semble-t-il, un élément essentiel de la question

démocratique. C'est ainsi, peut-être, que je conçois au premier chef ma place ici. (...)

C'est assez rare pour être souligné. Je suis sûre d'ailleurs que, tant pour la mise sur pied d'une pareille entreprise que pour celle de l'Université de tous les savoirs, il lui a été difficile et parfois impossible de trouver un nombre équivalent de savants de l'un et l'autre sexe dans toutes les disciplines, simplement parce que l'égalité des chances, l'accès à la formation scientifique, les possibilités de carrière ne sont toujours pas les mêmes aujourd'hui selon que l'on est et que l'on naît homme ou femme. Et c'est une affaire dont nous savons bien qu'elle est collectivement bouclée très tôt dans la vie des individus et dans l'imaginaire collectif. Tout récemment encore, une émission télévisée sur l'Éducation nationale montrait le petit garçon envisageant de devenir pompier ou astronaute et la petite fille, danseuse ou institutrice «pour pouvoir s'occuper des enfants», dans l'attendrissement général. (...)

J'espère que la tenue de ce Forum nous fera prendre conscience que l'égalité démocratique des sexes est une conquête à la fois principielle et ultime, et que nous n'y sommes pas encore parvenus. (...)



CONFÉRENCES

MISSION SPATIALE FRANCO-RUSSE



Mme Claudie Haigneré

Une conférence du Centre national d'études spatiales s'est déroulée au Collège de France le 14 mars 2002. Organisée par le Professeur Alain Berthoz, cette réunion a bénéficié de la présence de Mme Claudie Haigneré.

Dans le cadre de la mission scientifique franco-russe Andromède, Claudie Haigneré fut la première femme européenne à bord de la station spatiale internationale.



HUMANISME, UNE VALEUR EN PÉRIL



Conférence du M.U.R.S., donnée le 30 avril 2002 par M. Axel Kahn, *Directeur de l'Institut Cochin*.

«L'humanisme est traditionnellement la doctrine qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement. Trouvant ses origines dans la Grèce antique et formalisé à la Renaissance, l'humanisme s'est souvent confondu avec l'anthropocentrisme pour lequel l'homme et la réalisation de ses desseins sont la fin dernière de l'univers entier. La conception anthropocentrique implique une supériorité et une centralité de l'homme d'origine ontologique et (ou) théologique. L'homme serait « une animal doué de raison » et, en cela, supérieur à tous les autres. De plus, selon la mythologie grecque aussi bien que pour les religions dérivées du Livre, il aurait été créé à l'image des dieux ou de Dieu, constituant ainsi une créature privilégiée dépositaire d'une étincelle de co-divinité, à laquelle le reste du monde est en quelque sorte donné en usufruit. Tout en reconnaissant la nature animale de l'homme, objet possible

d'études, la révolution scientifique débutant au XVII^e siècle ne remettra pas fondamentalement en cause ces conceptions anthropocentristes. Elles s'exprimeront dans la vision dualiste de Descartes par la notion de la coexistence chez l'homme d'une animalité mécanique associée à l'âme, source du cogito cartésien. Le premier ébranlement que connaît l'anthropocentrisme est à l'évidence la révolution copernicienne, remplaçant le géocentrisme par l'héliocentrisme. Cependant, pour deux siècles encore, la conception persistera d'un humanisme essentialiste vu comme une anthropologie hors nature. C'est cette mâle assurance quant à la supériorité humaine qui fut ébranlée par la théorie de l'évolution. Celle-ci réintérait en effet l'homme au cœur des processus naturels, établissait la continuité entre la vie animale et la vie humaine et contestait que les uns ou les autres eussent été les fruits d'une volonté préexistente. Pour Charles Darwin et ses successeurs, les comportements humains, les bases de la morale elle-même – en particulier l'altruisme – sont les fruits d'un processus évolutif, leurs fondements nous ayant été légués par nos ancêtres animaux. Enrichis par les progrès de la génétique, ce sont là toutes les bases de la biologie moderne. L'ancienne conception d'un humanisme essentialiste et anthropocentriste se trouvait ainsi radicalement remise en cause par l'évolution scientifique, et était de plus en plus contestée

par tout un courant philosophique annonçant la mort de l'homme, en tout cas tel que le voyaient les Anciens. Parallèlement, c'est à la spécificité des droits de l'homme que s'attaquaient le courant de «l'écologie profonde» et le mouvement de la libération animale. Pour ce dernier, le seul fondement rationnel des droits est l'intérêt, en particulier celui de ne pas souffrir et d'accéder au plaisir. Or, cet intérêt-là est commun aux hommes et aux animaux, si bien que parler d'humanisme revient à se réclamer d'un spécisme, néologisme qu'il faut entendre dans le sens de la prétention illégitime à la domination d'une espèce – l'espèce humaine – sur les autres. Cependant, ces analyses font l'impasse sur une asymétrie radicale entre la vie humaine et les vies non-humaines, asymétrie qui n'implique en effet aucune hiérarchie. Parler de droit des animaux, ou de droit de l'environnement, n'a évidemment de sens que si existe dans la nature un être capable de se sentir responsable de ses actes, et donc de se reconnaître des devoirs, en particulier celui de respecter l'environnement et de prendre en compte la valeur intrinsèque du monde animal. Alors que la contestation moderne d'un humanisme hors-nature semble recevable, la reconnaissance d'un humanisme basé sur la singularité d'un être responsable, c'est-à-dire fondé sur le devoir, n'est guère contestable. C'est naturellement lui qui donne toute sa légitimité à une démarche du type de celle du Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique.»

Axel Kahn

CONFÉRENCE DE PRESSE

CAMPAGNE NATIONALE DU NEURODON

Autres journées

- 29 avril 2002 : Journée préparatoire du 6^e plan pour la recherche et le développement, organisée par le Ministère de la Recherche
- 31 mai 2002 : Colloque «Téléphonie mobile : réalités et débats», organisé par Bouygues Telecom
- 31 mai 2002 : Journée scientifique «La représentation de l'espace», organisée par l'Université René Descartes.

Mobilisation générale pour la recherche sur le cerveau

La FRC, créée en 2000, représente aujourd'hui 1 million de malades, soit près de 4 à 5 millions de Français qui doivent faire face chaque jour aux conséquences d'une maladie liée à un dysfonctionnement ou à une dégénérescence neurologique. La nouvelle campagne de sensibilisation, qui s'est déroulée du 14 au 23 mars 2002 en partenariat avec la Société des Neurosciences, a été lancée au Collège de France en présence d'un de ses parrains, le comédien Jacques Weber. Un nouveau label accompagne désormais cette campagne «La Campagne Nationale du Neurodon».

En deux ans d'existence, la FRC a vu le nombre de ses donateurs multiplié par 10, passant de 500 à 5 000. La Fédération s'affirme donc dans le paysage associatif scientifique et contribue déjà à



M. Jacques Weber, Comédien.

favoriser des travaux de recherche pour une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau et de ses dysfonctionnements.

Par cette campagne, la FRC compte sensibiliser bien davantage encore les pouvoirs publics et le grand public à la nécessité de soutenir la recherche sur les maladies neurologiques.

La campagne a reçu cette année le soutien de deux nouvelles personnalités : Catherine Deneuve et Jacques Weber aux côtés de Jean Reno et Jean Todt, déjà partenaires les années précédentes ainsi que l'appui de grandes entreprises françaises.

Parallèlement, au cours de cette campagne, la Société des Neurosciences, a renouvelé son action de sensibilisation par des conférences destinées à un large public dans 18 villes de France.

Pour en savoir plus et connaître l'appel à candidature pour les contrats de recherche 2002 : www.frc.asso.fr.

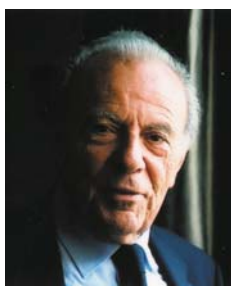


De gauche à droite : M. Dominique Aunis, M. Alexis Brice, M. Bernard Esambert, Président de la FFRE, M. Jacques Glowinski, Administrateur et Mme Nicole Le Douarin, Professeur.

TOURNAGE

Ce sont les 7 et 8 mai 2002 qu'une équipe de télévision a reçu M. François Jacob, Professeur honoraire titulaire de la chaire de *Génétique cellulaire* de 1964 à 1991, dans les salons de l'Administrateur.

Il s'agissait d'enregistrer le premier entretien de la série «Mémoire du Collège de France», un projet lancé par l'institution en coproduction avec «Média vidéo compagnie», société spécialisée dans le documentaire. M. Jacob



a pris le temps de répondre au long questionnaire du réalisateur Ramdane Issaad pour produire quatre heures de «rushes» en format «beta numérique». La carrière du professeur, les questions scientifiques des années soixante et d'aujourd'hui, son entrée au collège ainsi que des questions plus générales constituent le contenu de cet échange qui alimentera les archives et pourra donner lieu à une diffusion télévisée.

La série se poursuivra avec d'autres professeurs tels que Pierre-Gilles de Gennes ou Claude Lévi-Strauss.

Gilles L'Hôte



De gauche à droite : MM. Ramdane Issaad, François Jacob et Jacques Glowinski

CONCERT

SONATES DE BEETHOVEN

Le 22 mars 2002, l'amphithéâtre Marguerite de Navarre a connu une journée entière placée exceptionnellement sous le signe de la musique : la pianiste Anne Queffélec et le violoniste Olivier Charlier sont venus y donner une «master-class» puis un concert. Au programme, trois sonates pour piano et violon de Beethoven.

La master-class de l'après-midi a attiré un public considérable et particulièrement attentif, voire vibrant. Il est vrai que l'exercice d'une «classe» donnée par «deux maîtres» était innovant et stimulant, particulièrement révélateur du niveau d'exigence et de travail demandé à de jeunes et brillants étudiants du Conservatoire dont la qualité d'exécution impressionnait un public presque prêt à «défendre» ces jeunes musiciens face aux impitoyables critiques de leurs maîtres... mais comme l'a dit Anne Queffélec aux auditeurs émus de tant de sévérité et de tant d'exigence, «sachez que nous sommes bien plus sévères encore envers nous-mêmes» !

Dans le prolongement direct de cet enseignement, la virtuosité, la maîtrise et le talent d'Anne Queffélec et d'Olivier Charlier sont apparus éclatants durant le concert de la soirée et ont suscité à la fois l'enthousiasme et l'émotion du

public.

Écrites durant une période très sombre de la vie de Beethoven (le «Testament de Heiligenstadt» date de l'été 1802), durant laquelle le musicien pressent le drame de sa surdité, les sonates 7 et 8 de l'opus 30, composées en 1802, et la célèbre «Sonate à Kreutzer» (éditée en 1805)

témoignent, sur le plan musical, de ce «conflit héroïque entre une infirmité de vieillesse - la surdité - et l'enthousiasme de la jeunesse qui s'y affronte». Comme l'a si bien expliqué Anne Queffélec, l'énergie et le génie d'un compositeur qui écrit vouloir «saisir le Destin à la gueule», offrent aux hommes «une sorte d'appel au bonheur» : les artistes l'ont communiqué, ce soir-là, à leur public, avec une générosité particulièrement inspirée.

Comme l'a rappelé l'Administrateur au début du concert, le grand amphithéâtre du Collège de France s'est révélé dès son inauguration, le 6 novembre 1998, lors du concert de Pierre Boulez (titulaire de 1976 à 1995 de la chaire intitulée Invention, technique et langage en Musique), être un magnifique auditorium, et quelques autres manifestations musicales ont eu lieu depuis cette date (classe de maître Christa Ludwig et Françoise Tillard, création d'une œuvre de Philippe



Mme Anne Queffélec (3^e personne en partant de la gauche) et M. Olivier Charlier (à droite) avec leurs élèves pendant la master class.



durant le concert.

Fénelon pour quatuor à cordes et soprano, atelier-concert animé par Walter Levine). Mais le taux d'occupation du grand amphithéâtre pour des manifestations scientifiques - sa vocation essentielle, bien sûr - est déjà si considérable que l'emploi du temps ne laisse que peu d'occasions d'y organiser des moments musicaux. Et ces manifestations atypiques apportent une importante surcharge de travail pour tout le personnel du Collège de France, qui s'est pourtant particulièrement mobilisé le 22 mars pour créer un climat d'accueil aussi chaleureux qu'efficace.

Rappelons que cette journée musicale a été rendue possible grâce au soutien accordé par le Conseil d'administration de la Fondation Hugot du Collège de France et que, dans leur testament, les donateurs, Monsieur et Mademoiselle Hugot, eux-mêmes très musiciens, ont exprimé le vœu humaniste de favoriser les échanges interdisciplinaires et de «donner à la musique sa place dans la culture française et dans la formation de l'homme» et souhaitons que cette «tradition musicale» si récemment initiée puisse se maintenir, s'affirmer et s'épanouir dans l'amphithéâtre Marguerite de Navarre.

Florence Terrasse-Riou



Pierre Bourdieu, titulaire de la chaire de *Sociologie* de 1981 à 2001.

À Pierre Bourdieu, la philosophie reconnaissante

par Jacques Bouveresse
Professeur

S'il y a une chose qui est encore plus difficile à supporter que la disparition d'une des figures majeures de la pensée contemporaine et, pour certains d'entre nous, d'un ami très proche, c'est bien le rituel de célébration auquel les médias ont commencé à se livrer quelques heures seulement après la mort de Pierre Bourdieu. Comme prévu, il n'y manquait ni la part d'admiration obligatoire et conventionnelle, ni la façon qu'a la presse de faire (un peu plus discrètement cette fois-ci, étant donné les circonstances) la leçon aux intellectuels qu'elle n'aime pas, ni la dose de perfidie et de bassesse qui est jugée nécessaire pour donner une impression d'impartialité et d'objectivité. Comme le constatait déjà Karl Kraus, la chose qui, grâce à la presse, est devenue désormais la plus impossible est précisément le silence, y compris dans les moments où il constituerait pourtant la réaction la plus appropriée et la plus digne. Même ceux que l'événement affecte le plus directement et le plus profondément et qui, pour cette raison, ont le moins envie de «parler», n'échappent plus dorénavant à l'obligation de le faire eux aussi.

Tirer les conséquences de ce qu'on sait

Kraus a dit de l'Autriche de son époque que c'était «un pays où on ne tire pas de conséquences». Je suis frappé depuis longtemps par le fait que c'est probablement toute notre époque et tout le système dans lequel nous vivons aujourd'hui qui excellent jusqu'à la

virtuosité dans l'art de ne pas tirer de conséquences, et en particulier de ne pas en tirer de ce qu'ils ont appris et qu'ils savent (ou croient savoir) grâce au travail d'intellectuels critiques comme Bourdieu. Il arrive à Kraus de remarquer que le satiriste ne demande au fond rien de plus qu'un minimum de logique et que la forme par excellence de l'immoralité est peut-être aujourd'hui tout simplement l'illogisme. Une des choses que l'on pardonnera difficilement à Bourdieu est sûrement d'avoir voulu rester logique, dans une époque qui ne déteste rien autant que la logique, et d'avoir été un des rares intellectuels d'aujourd'hui à être capable de tirer des conséquences.

Le problème du passage de la connaissance à l'action est probablement celui sur lequel Bourdieu et moi avons eu les discussions les plus fréquentes et les plus longues au cours des vingt dernières années. Dans les *Méditations pascaliennes*, il parle du fait que «les obstacles à la compréhension, surtout peut-être quand il s'agit de choses sociales, se situent moins, comme l'observe Wittgenstein, du côté de l'entendement que du côté de la volonté» (p. 17). Il avait sûrement raison de penser que, en matière sociale, la volonté de ne pas savoir est aujourd'hui une chose plus réelle que jamais et que ceux qui, comme l'ont fait en particulier les journalistes, lui ont objecté qu'il ne leur apprenait rien qu'ils ne sachent déjà en donnaient souvent en même temps une des plus belles illustrations que l'on puisse concevoir. Mais il ne faut pas

seulement vouloir savoir, il faut aussi vouloir tirer des conclusions de ce que l'on sait et, quand les conclusions à tirer sont des conclusions pratiques, on entre dans un domaine sur lequel l'intellect n'a malheureusement plus guère de prise et qu'on ne maîtrise pas mieux aujourd'hui qu'autrefois.

Bourdieu parle de «l'extraordinaire inertie qui résulte de l'inscription des structures sociales dans les corps» (*ibid.*, p. 206). Pour vaincre cette inertie de dispositions qui tiennent à ce que Pascal appelle la «coutume», c'est-à-dire, pour Bourdieu, à l'éducation et au dressage des corps, il faut bien autre chose que la «force des idées vraies». Mais il est pitoyable d'entendre dire que, si les choses changent si difficilement et si rarement, c'est à cause du prétendu déterminisme que postule la sociologie et qui persuade les acteurs qu'il est inutile ou impossible d'essayer de les changer. Bourdieu a toujours cherché, au contraire, à la fois à expliquer pourquoi elles sont si difficiles à changer et à montrer comment elles peuvent ou pourraient changer.

Sociologie et liberté

L'acceptation supposée, par Bourdieu, de la thèse déterministe ne m'a jamais semblé très différente d'une simple adhésion, constitutive de l'engagement scientifique, au principe de raison et, comme il le dit en termes pascaliens, de la volonté de trouver «la raison des effets», en l'occurrence, de trouver des raisons sociales à des effets sociaux, et en particulier à des effets qui

n'ont pas l'air d'être sociaux, mais le sont néanmoins bel et bien. On parle, dit-il «comme si le déterminisme que l'on reproche tant au sociologue, était, tel le libéralisme ou le socialisme, ou telle ou telle préférence, esthétique ou politique, une affaire de croyance ou même une sorte de cause à propos de laquelle il s'agirait de prendre position, pour la combattre ou la défendre ; comme si l'engagement scientifique était, dans le cas de la sociologie, un parti pris, inspiré par le ressentiment, contre toutes les "bonnes causes" intellectuelles, la singularité et la liberté, la transgression et la subversion, la différence et la dissidence, l'ouvert et le divers, et ainsi de suite».

C'est bien ainsi, malheureusement, que ceux qui se flattent de «croire à la liberté» et qui pensent que Bourdieu n'y croyait pas ont parlé la plupart du temps de sa vision du monde social en général et de sa conception de la philosophie, de la littérature et de l'art en particulier. Un bon nombre de littérateurs, d'essayistes et de philosophes se sont crus autorisés à parler du monde qu'il décrivait à peu près au sens auquel Claudel parlait du «monde répugnant d'un Taine ou d'un Renan». J'ai toujours envié personnellement les gens qui sont tellement certains que la liberté soit plus facile à réconcilier avec l'indéterminisme qu'avec le déterminisme. Leibniz, Kant et beaucoup d'autres pensaient justement le contraire et il n'est toujours pas prouvé qu'ils aient tort.

Si nous avions un jour la preuve que le déterminisme est vrai (pour autant que cette supposition ait un sens), rien ne prouve que cela changerait fondamentalement notre idée de ce qui constitue une action libre et responsable. Comme le dit Wittgenstein, les usages que nous faisons d'expressions comme «libre», «responsable», «pouvoir (ou ne pas pouvoir) s'empêcher de faire une chose», etc. «sont tout à fait indépendants de la question de savoir s'il y a ou non des lois de la nature». Et ils le sont tout autant de l'existence de régularités sociologiques plus ou moins strictes qui gouvernent le comportement des agents individuels. Bourdieu avait une connaissance de la tradition

philosophique meilleure que celle de beaucoup de philosophes et il savait mieux que personne qu'elle fournit à ceux qui ont encore envie de les utiliser les moyens d'être nettement plus subtils sur les questions de cette sorte.

La grandeur de Bourdieu

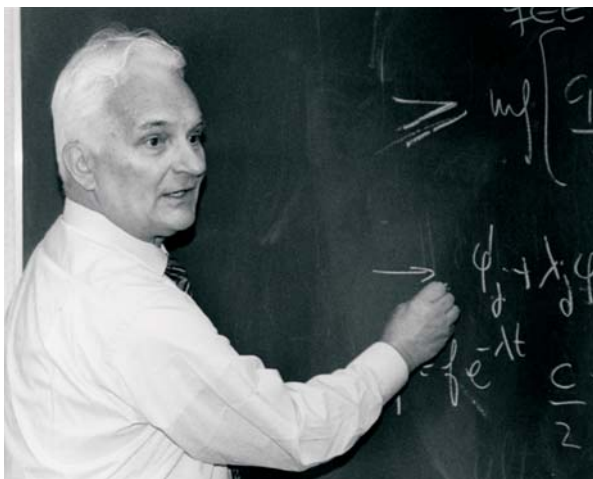
Bourdieu aurait sûrement dérangé un peu moins son époque, s'il s'était contenté d'assumer le rôle qui est prévu pour les gens comme lui, celui de l'homme de science, détenteur d'un savoir qui était, dans son cas, énorme et parfois écrasant, que la position d'exception qu'il occupe protège contre le contact avec les réalités et les



modes de pensée «vulgaires». Mais il ne l'a justement pas voulu et il est curieux qu'on lui ait reproché, parce qu'il était un des intellectuels les plus prestigieux et, du point de vue social, les plus privilégiés de notre temps, d'avoir réussi à rester en même temps aussi proche des gens les plus ordinaires. C'est justement, en grande partie, à cause de l'identité de nos réactions sur la façon dont la raison savante devrait traiter le «sens commun» et les «gens du commun» que nous avons, lui et moi, sympathisé spontanément depuis le début. Bourdieu a dit qu'il ne s'était «jamais vraiment senti justifié d'exister en tant qu'intellectuel». Et, à la différence de beaucoup d'autres, il n'a pas seulement essayé, mais également réussi à exister autrement.

Quand il parle de ce qui le rapproche de Pascal, il mentionne la sollicitude, dénuée de toute naïveté populiste, de celui-ci pour le «commun des hommes» et les «opinions du peuple saines». C'est donc à Pascal que je laisserai le dernier mot sur ce en quoi consiste la grandeur des hommes comme Bourdieu et celle de l'exemple qu'ils nous donnent : «On tient à eux par le bout par lequel ils tiennent au peuple ; car quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis au moindre des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société. Non, non ; s'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau, et s'appuient sur la même terre ; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les bêtes.»

Une autre version de l'article dont ces pages sont extraites a été publiée dans *Le Monde* (31-02-02).



Jacques-Louis Lions, titulaire de la chaire d'Analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle de 1973 à 1998.

À Jacques-Louis Lions

par Jean-Christophe Yoccoz
Professeur

Jacques-Louis Lions nous a quittés le 17 mai 2001. Quelques semaines avant sa mort, il était encore impossible, devant l'extraordinaire vitalité avec laquelle il poursuivait ses multiples centres d'intérêt, de deviner la maladie cruelle qui le rongait. Il était de ces hommes dont les journées semblent avoir 48 heures, dont on pense, pour les avoir côtoyés plusieurs années, connaître l'essentiel des activités, mais dont on découvre ensuite que des pans entiers de leur personnalité scientifique nous étaient inconnus. Théoricien hors pair des équations aux dérivées partielles, père de l'École française de mathématiques appliquées, incarnation des relations des mathématiques avec l'industrie, promoteur incessant de nouveaux centres scientifiques et mathématiques, il était tout cela et bien d'autres choses encore...

Jacques-Louis Lions est né à Grasse, le 2 mai 1928. Son père fut pendant une trentaine d'année Maire de cette capitale des parfums ; Jacques-Louis conservera toute sa vie un attachement profond à cette ville et à sa région.

Avant d'avoir 16 ans, il rejoint la Résistance dans les rangs des FFI ; c'est là qu'il rencontre Andrée, qui deviendra sa compagne et son épouse. Leur fils Pierre-Louis a suivi la trace de son père et obtenu en 1994 la médaille Fields.

Après la guerre, ses études secondaires terminées, il étudie un an à l'Université de Nice puis passe avec succès le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure en 1947.

À la sortie de l'École Normale, il est recruté par le CNRS et commence à travailler, en même temps que Bernard Malgrange qui fut son condisciple à la rue d'Ulm, sous la direction de Laurent Schwartz à Nancy. Celui-ci avait quelques années auparavant développé la théorie des distributions (qui lui valut la médaille Fields en 1950). Jacques-Louis Lions sera un des premiers à faire un usage systématique de cet outil puissant dans l'étude des équations aux dérivées partielles.

En 1954, il soutient sa thèse d'état et est nommé Professeur à l'Université de Nancy. Il y restera jusqu'en 1962, date à laquelle il rejoint l'Université de Paris. De cette époque date la naissance d'un Séminaire d'Analyse Numérique, sis au sous-sol de l'Institut Henri Poincaré, puis à l'Institut Blaise Pascal, séminaire qui contribuera de façon décisive à l'éclosion d'une école française de mathématiques appliquées. En 1973, le Collège de France crée pour lui une chaire d'«Analyse mathématique des systèmes et de leur contrôle», et l'Académie des Sciences l'accueille en son sein. Parallèlement, il est de 1966 à 1986, Professeur d'«Analyse Numérique» à l'École Polytechnique, dont nombre de ses étudiants seront issus.

Il avait été dans la fin des années 60 directeur scientifique de l'Institut de Recherche en Informatique et Automatique. Il sera de 1980 à 1984 le premier directeur de l'INRIA (N pour national) et modèlera en profondeur le devenir de cet institut. En 1984, il succède à Hubert Curien au Centre

National d'Études Spatiales ; ses deux mandats de 4 ans à la tête du CNES verront le lancement de programmes importants tels qu'Ariane 4, Ariane 5 ou Topex-Poséidon, programme franco-américain d'océanographie qui contribuera fortement à l'étude d'El Nino.

En même temps, il est secrétaire de l'Union Internationale des Mathématiciens de 1978 à 1990, puis en est le président de 1991 à 1994, période pendant laquelle il lancera l'idée de faire de 2000 l'Année mondiale des mathématiques. En 1997 il est élu président de l'Académie des Sciences ; il jouera alors un rôle crucial dans la création d'une Académie des Technologies. Il présida les Conseils Scientifiques de Pechiney, Gaz de France, Électricité de France, France Telecom et la Météorologie Nationale, exerça des responsabilités à un niveau élevé chez Elf, Dassault-Aviation, Dassault-Systems, Saint-Gobain et Thomson Multimedia.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, membre de 22 académies étrangères et Docteur Honoris Causa de 19 universités. Trois fois invité au Congrès international des Mathématiciens, il avait reçu, parmi de nombreuses autres récompenses, le prix John Von Neumann en 1986 et le prix du Japon en 1991.

Jacques-Louis Lions fut aussi un voyageur infatigable. Il conservera toute sa vie des liens très forts avec l'Italie et l'Espagne, mais sera aussi pionnier vers

des destinations à l'époque plus exotiques. Dès 1957, il passe ainsi 3 mois au Tata Institute de Bombay, et contribuera 20 ans plus tard à la naissance d'une branche appliquée de cet Institut à Bangalore. Il effectue à partir de 1966 une série de voyages en Union Soviétique qui se traduiront par des relations scientifiques fortes et durables. Son premier voyage en Chine date de 1975 et il participera en 1997 à la création d'un Laboratoire franco-chinois d'informatique, d'Automatique et de Mathématiques Appliquées à Beijing, puis d'un Institut sino-français de Mathématiques Appliquées à Shanghai. Il a consacré, en liaison avec l'Académie des Sciences du Tiers Monde, des efforts importants au développement des mathématiques dans les pays pauvres et en particulier en Afrique.

Son œuvre scientifique est d'une ampleur considérable. Il est auteur ou co-auteur d'environ 600 articles et de vingt livres, dont plusieurs constituent des références incontournables. Ses travaux portent sur toutes les modalités d'études des équations aux dérivées partielles : existence et unicité des solutions, calcul numérique de ces mêmes solutions, homogénéisation, contrôle...

Très tôt, sous l'influence du séminaire Leray au Collège de France, il s'intéresse aux équations de la mécanique des Fluides ; il prouve l'unicité des solutions faibles des équations de Navier-Stokes incompressibles en dimension 2 d'espace, en même temps que Giovanni Prodi. Dans les mêmes années commence une collaboration durable avec des mathématiciens de l'école italienne, Enrico Magenes, Guido Stampacchia, Ennio de Giorgi, Giovanni Prodi sur les problèmes aux limites non homogènes, qui aboutira en 1968 à la publication d'un livre en trois volumes sur ce sujet avec Enrico Magenes. En connexion avec ces problèmes, il développe avec Peetre une théorie de l'interpolation entre espaces de Banach et étudie les espaces de Sobolev fractionnaires.

Avec Laurent Schwartz et Jean Leray, c'est certainement John Von Neumann qui exerça une influence déterminante sur la démarche scientifique de Jacques-Louis Lions. Lions sera en effet le premier en France à percevoir à quel point l'existence d'ordinateurs puissants ouvre de nouveaux champs à la recherche mathématique. Avec ses élèves, il va entreprendre l'analyse des méthodes dites d'éléments finis, et montrer la pertinence des formulations variationnelles pour ces problèmes. Lors de l'éclatement de l'Université de Paris, il rejoint l'université Paris 6, et y crée un laboratoire d'Analyse Numérique



qui a été le premier et reste le principal centre de recherches en France dans cette branche des mathématiques. Ce laboratoire porte aujourd'hui son nom. La plupart des mathématiciens français dans ce domaine sont descendants scientifiques de Jacques-Louis Lions ; il a lui-même dirigé une cinquantaine de thèses. Il ne perd pas pour autant sa curiosité pour les questions plus théoriques, développant les méthodes de compacité de monotonie (avec Jean Leray) et de régularisation-pénalisation, méthodes qui sont au centre d'un livre «*Quelques Méthodes de Résolution de Problèmes aux limites non linéaires*» paru en 1969.

La théorie du contrôle

A partir des années 1960 apparaît un autre thème majeur de son œuvre scientifique, la théorie du contrôle : il

s'agit, dans un système gouverné par une équation différentielle ou aux dérivées partielles, de contrôler l'évolution du système en agissant sur quelques paramètres accessibles. Il est l'auteur de très nombreux travaux fondamentaux sur ce sujet qu'il traitera aussi bien sous ses aspects théoriques que numériques. Il aimait citer John Von Neumann à propos de météorologie : «il est plus facile de contrôler le temps qu'il fait que de le prédire», pour illustrer le rôle des instabilités dans ces questions. La climatologie, ou du moins les problèmes mathématiques qui en sont issus, est d'ailleurs à partir de 1990 un autre de ses centres d'intérêt ; il établit avec Roger Temam et Shouhong Wang l'existence d'attracteurs dans des modèles extrêmement complexes qui marient thermodynamique et mécanique des fluides.

Il faudrait encore mentionner d'autres directions, comme son ouvrage «*Asymptotic Analysis of Periodic Structures*» de 1978 avec Bensoussan et Papanicolaou où sont jetées les bases de la théorie de l'homogénéisation. Avec Robert Dautray, il coordonne la publication d'un monumental ouvrage de 4000 pages en neuf volumes : «*Analyse mathématique et calcul numérique pour les Sciences et les Techniques*» qui paraîtra à partir de 1984.

Doté d'une puissance de travail exceptionnelle, mais aussi d'un sens de l'humour qu'il savait utiliser à bon escient, il fut un professeur brillant, un maître toujours accessible et à l'écoute de ses nombreux élèves, un scientifique visionnaire, un organisateur hors pair, mais avant tout un homme simple et chaleureux que collègues, élèves, amis garderont toujours en leur mémoire.

Du 1^{er} au 5 juillet 200
au Collège de France :
Congrès de Mathématiques
appliquées
à la mémoire de
Jacques-Louis Lions

LA FONDATION VORONOFF

«Nice, le 14 mars 1920,

Cher Monsieur, je viens vous prier d'avoir l'obligeance (...) de me donner un renseignement qui intéresserait vivement le corps médical de Nice. Un certain docteur, ou soi-disant tel, Serge Voronoff qui a exercé la médecine à Nice (...) aurait épousé une millionnaire, ce qui lui aurait permis de faire un don de 300 000 frs au Collège de France (...). Il se serait fait inscrire (...) avec le titre de Directeur du Laboratoire de chirurgie expérimentale au Collège de France...»



Ainsi, sur 3 pages retrouvées dans nos archives, un médecin niçois fait part à son correspondant, Louis Havet, professeur au Collège de France, de ses propres doutes sur un homme qu'il considère comme un «*faiseur peu recommandable*» tout en concédant que... «*le Collège de France n'aurait pas accordé cette situation à quelqu'un qui n'en serait pas digne*». Plus loin, une phrase assassine vient, presque en conclusion, jeter l'anathème sur Serge Voronoff : «*Il aurait fait spécialement des travaux sur des greffes d'ovaires et de testicules*».

82 ans plus tard, voici la réponse qui aurait pu lui être faite :

Cher Monsieur,

Votre correspondant n'étant plus physiquement en mesure de vous répondre, M. l'Administrateur m'a priée de le faire en son nom. Vos incertitudes se justifient probablement par la nature et le champ des recherches de Serge Voronoff. La consultation de notre annuaire vous aurait toutefois immédiatement informé du décret du 28 septembre 1920, (officialisé en janvier 1921) par lequel le Collège de France accepte la donation faite par Mme Frances Evelyn Bostwick, épouse Voronoff, pour la création et l'entretien d'une «Station de chirurgie expérimentale, fondation Voronoff». Depuis le décès de la donatrice, et selon sa volonté, le revenu annuel est attribué aux laboratoires de biologie, d'histologie ou autres laboratoires similaires, selon l'avis de l'Assemblée des professeurs.

Permettez-moi, Monsieur, de compléter votre information. Certes, les recherches de Voronoff sur les greffes d'organes bien particuliers en ont fait de lui l'objet de campagnes désobligeantes et grivoises. C'est oublier que Samuel Abrahamovitch Voronoff, jeune russe juif de 19 ans, était arrivé à Paris dans cette fin du XIX^e siècle si ouverte au progrès et qu'il s'était engouffré sans tiédeur dans la spirale des découvertes.

Après avoir été l'élève de Charcot, il soutient sa thèse en 1893 et, jeune médecin passionné, spécialisé dans la chirurgie

gynécologique, s'il devient fortuné, il n'oublie pas ses origines et exerce bénévolement dans des dispensaires. C'est grâce à Péan, chirurgien de premier ordre dont il avait été l'assistant, que Voronoff, poussé à fuir la montée de l'antisémitisme en France, accepte de se mettre au service du khédive en Égypte. Quatorze années durant, le nouveau «chirurgien officiel de la cour» modernise les hôpitaux égyptiens, forme des médecins, consacre une partie de ses revenus à la construction d'un hôpital où il soigne gratuitement les indigents, publie de

nombreux ouvrages et articles qui le font connaître de toute l'Europe et s'intéresse au vieillissement prématuré des eunuques.

Revenu en France, il observe les travaux du biologiste autrichien Landsteiner sur les groupes sanguins, ceux de Mathieu Jaboulay qui pratique les premières greffes d'organes de l'Histoire, d'Alexis Carrel qui fait des transplantations sur des animaux, et enfin ceux de Charles-Édouard Brown-Séquard, professeur au Collège de France, qui déclare avoir ressenti un regain de jeunesse et de vigueur, à 72 ans, après s'être injecté dans l'avant-bras des extraits de testicule de chien... Le 14 décembre 1913, Voronoff greffe une thyroïde de chimpanzé sur un enfant atteint de «crétinisme» (myxoedème). L'enfant survivra et ira même défendre son pays durant la guerre.

En 1915, Voronoff transforme en laboratoire de médecine expérimentale la station physiologique du Collège de France, installée au Parc des Princes et dans laquelle Marey avait inventé la chronophotographie. Sous la tutelle du professeur Gley, il y devient un chercheur libre. Les années de guerre le confortent dans sa volonté absolue de faire avancer la chirurgie réparatrice pour soulager ces centaines de milliers d'hommes mutilés.

L'après-guerre lui fait retrouver ses premières recherches, en particulier celles sur le vieillissement prématuré des hommes émasculés. Directeur du laboratoire de biologie de l'École pratique des hautes études, il entreprend de très nombreuses greffes des testicules de singes qui font de lui la risée des humoristes de l'époque. Pourtant s'il ne parvient pas à maîtriser le phénomène de rejet des xenogreffes, son intuition le pousse toujours plus loin. Parallèlement, il rencontre et épouse Evelyn Bostwick, riche américaine, assistante bénévole dans un des laboratoires du Collège de France. C'est elle qui fera don au Collège d'un capital en actions d'une compagnie pétrolière et de revenus annuels des placements. En échange elle fait entreprendre des travaux de modernisation de la station de Boulogne, en fait nommer Voronoff directeur, et elle

assistante, les intérêts du capital offert prenant en charge l'entretien du laboratoire, les salaires du directeur et du personnel.

Retiré dans le pays niçois, où il avait installé une ferme d'élevage de singes, Voronoff meurt à Lausanne en 1951, à l'âge de 85 ans, riche et célèbre. Il a laissé d'innombrables travaux, point de départ de la xeno-transplantation d'aujourd'hui. Son nom s'est estompé dans une médecine qui lui doit beaucoup.

J'espère, cher Monsieur, vous avoir rassuré sur les qualités humaines et la valeur scientifique de Voronoff, et vous



Serge Voronoff à son bureau du Collège de France

invite à lire l'ouvrage qui lui a été consacré en 2001 par Jean Réal, à partir des documents du Collège de France. Respectueusement... etc... etc...

Marie Renée Cazabon
Conservateur en Chef

A lire : Réal, Jean. - Voronoff. - Stock, 2001. - 286 p.

RENDEZ-VOUS AVEC JEAN-PIERRE VERNANT

M. Jean-Pierre Vernant a été titulaire de la chaire d'Étude comparée des religions antiques de 1975 à 1984.

Souvenirs de collégien

Quand j'ai débarqué au Quartier latin, au début des années trente, après le lycée Carnot dont j'avais usé les bancs de la onzième, dite «enfantine», jusqu'au baccalauréat, ce fut pour entrer en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand, tout à côté du Collège de France. Je préparais en même temps une licence de philosophie à la Sorbonne, juste en face. Et pourtant le Collège restait, dans mon espace de travail, de vie politique, de loisirs, un lieu extérieur, étranger. Il ne faisait pas partie de mon univers d'étudiant. Après la guerre, mes points d'ancrage dans mon travail de recherche ont été la Sorbonne, la Bibliothèque nationale, celle de la rue d'Ulm et surtout, avant même que j'y enseigne, l'École pratique des hautes études.

Certains des directeurs d'études dont je suivais les séminaires opéraient aussi en face, comme professeurs du Collège, mais je ne passais pas la rue. Georges Dumézil était un de ces maîtres. Je lui rendais visite chez lui, rue Notre-Dame-des-Champs, naviguant dans son bureau

entre les piles de livres et de revues, jusqu'à sa table. Je faisais très régulièrement, pour le Journal de Psychologie, des comptes rendus de ses ouvrages et il m'arrivait de lui présenter mes recensions avant qu'elles ne soient publiées, pour recueillir ses remarques.

Un jour de 1973, sortant de chez lui, je descendais l'escalier lorsque de l'étage où il m'avait, selon son habitude,



raccompagné jusqu'au pas de la porte, il me héla : «Monsieur Vernant, Monsieur Vernant !» Je me retournai, remontai quelques marches. «Monsieur Vernant, me dit-il, vous avez pensé au Collège ?» Je restai un moment abasourdi. «Moi ? répondis-je, pas du tout. - Eh bien, certains y ont pensé

pour vous. Allez voir Claude Lévi-Strauss.» Ce que je fis. Lévi-Strauss me reçut plus chaleureusement que je n'aurais pu le rêver. Il se chargea de présenter ma candidature devant l'assemblée des professeurs. Il m'expliqua aussi et surtout la marche à suivre, dont je n'avais pas la moindre idée : lettres de candidature, visite à chaque professeur, scientifique ou littéraire, rédaction d'un fascicule imprimé de titres et travaux, ce qui me donna l'occasion de réfléchir sur ce que j'avais fait et de dessiner les grandes lignes d'un programme d'enseignement. Je me trouvais, pour la chaire libre, en concurrence avec Jacqueline de Romilly. Le scrutin fut serré. Elle fut choisie. Je ne pensai plus au Collège.

Quelques mois plus tard, au hasard d'une réunion, je rencontrai Anatole Abragam qui, lors de ma visite de candidat, m'avait loyalement prévenu : il voterait, non contre moi, mais pour Mme de Romilly. Il me fit savoir qu'une nouvelle chaire était vacante et qu'ils étaient nombreux à penser que deux hellénistes n'étaient pas de trop au Collège, d'autant que, d'orientations différentes, leur enseignement ne risquait pas de se redoubler. Cette fois, ce fut André

Caquot qui me prit sous son aile et qui assuma la charge de me présenter. J'étais son collègue à la section des Sciences religieuses de l'École pratique des hautes études. Il connaissait bien mon travail de recherche et l'impact de mon enseignement. Je fus élu sans concurrent.

Une période de travail heureux s'est alors ouverte, pour moi. Louis Gernet, mon maître, confessait, au moment de quitter la présidence annuelle de l'Association des études grecques, que les Hautes Études qui l'avaient accueilli après tant d'années passées à la Faculté des Lettres d'Alger, lui étaient apparues, à la fin de sa vie, comme une nouvelle abbaye de Thélème. Le Collège aussi, pour d'autres raisons. Même liberté d'esprit, même disponibilité à l'écart des corvées administratives et des tâches académiques, même exigence de renouvellement intellectuel, mais la nature et le style de l'enseignement sont différents. Aux Hautes Études, des auditeurs peu nombreux, assidus, des spécialistes qui, sur la plupart des questions que vous traitez, en savent autant et parfois plus que vous. Il arrive qu'en cours de route, certaines années, sur le terrain que vous avez choisi d'explorer, vous soyez perdu. Vous déclarez votre embarras.

En discutant avec des auditeurs qui vous suivent depuis bien longtemps, en retenant leurs suggestions, la machine redémarre, vous reprenez la route. La règle que tous acceptent en effet comme une évidence est que personne n'est sur aucune question le « savant ». Aucune honte à dire qu'on ne sait pas.

Au Collège la règle du jeu est inverse. Introduit dans l'amphithéâtre par l'appariteur clamant « Monsieur le Professeur », vous devez apparaître aux yeux de votre public comme celui qui sait, vous devez parler en tant que tel.

Quand, en début d'année, vous vous embarquez dans une voie, fixez un thème, vous ne pouvez plus vous arrêter, faire marche arrière, ou prendre un chemin de traverse. Il faut aller au bout. Et comme chaque cours annuel doit constituer un apport original, la tension, l'effort, l'angoisse sont le lot quotidien de votre existence de professeur. La contrepartie, c'est que vous êtes obligé de vous donner à fond, de produire ce que sans doute vous n'auriez jamais réalisé sans cet aiguillon dans les reins.

La difficulté tient aussi à la nature du public, plus nombreux, plus hétéroclite qu'aux Hautes Études, et dont les attentes sont diverses. Je parlais dans la salle 8 du Collège qui était toujours pleine. Les auditeurs comprenaient au moins trois groupes bien distincts. D'abord, ceux-là mêmes qui avaient suivi de façon régulière mes cours aux Hautes Études, chercheurs et professeurs spécialistes des études anciennes, auxquels se joignaient des savants d'autres disciplines ; ensuite des gens en général plus âgés, retraités de l'enseignement, de l'administration et de toutes sortes de professions, qui profitaient de leur temps libre pour s'initier à ce qu'ils n'avaient pas eu la possibilité de connaître. Enfin, une petite

Au Collège j'ai dû écrire, sinon tout ce que j'avais à dire, du moins l'essentiel.

proportion de farfelus et de semi-clochards désireux de passer une heure ou deux au chaud. Il fallait trouver le moyen de ne pas décevoir les auditeurs du premier groupe en leur apportant chaque semaine quelque grain nouveau à moudre dans leur propre travail. Mais il fallait aussi intéresser les autres et leur rester compréhensible.

Je n'avais auparavant jamais rédigé mes cours à l'avance ; j'avais des notes, des références ; j'improvisais. Au Collège j'ai dû écrire, sinon tout ce que j'avais à dire, du moins l'essentiel. Pas

question, les risques étant trop grands, d'opérer comme j'avais coutume de le faire, sans filet. Autre gilet de sécurité dont je dois dire un mot : tous ceux qui, relevant du Collège ou appartenant au Centre, m'ont accompagné au long de ces années dans ma recherche, aidé à rassembler les documents, à boucher les trous, à déblayer la route où souvent je me hasardais, dans ce qui a constitué l'essentiel de mon enseignement, l'enquête sur l'image. Sans leur soutien, sans l'amitié que j'ai éprouvée pour certains collègues et qui a comme ensoleillé les bâtiments du Collège, je me demande si j'aurais tenu le coup dans cette abbaye de Thélème.

Jean-Pierre Vernant
Professeur honoraire

INSTITUT D'ASSYRIOLOGIE

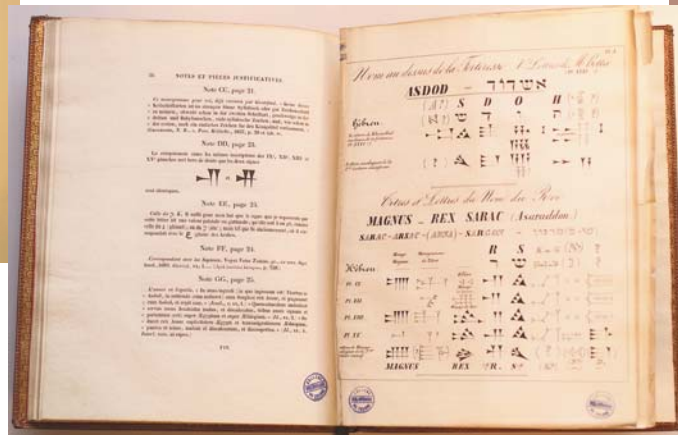
Créée en 1936 par Charles Fossey, la bibliothèque de l'Institut d'Assyriologie rassemble une collection spécialisée dans l'histoire du Proche-Orient ancien et en particulier dans la documentation cunéiforme, sumérienne et assyro-babylonienne. Elle possède aussi un important fonds concernant l'Anatolie et les études hittites et hourrites.



Botta et Flandin, *Monuments de Ninive*, 1849-1850. [AR.3 228 f°]. Gravure d'après un bas-relief de Khorsabad: Héros maîtrisant le lion.



Les livres rares et anciens, base irremplaçable du fonds documentaire du Collège de France rangés dans le bureau du professeur.



I. Löwenstern, *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne pour servir à l'explication du Monument de Khorsabad*, 1845, [PH 3 209 4°]. Représente les premiers efforts sérieux de déchiffrement et de compréhension de l'écriture cunéiforme.



A. H. Layard, *The Monuments of Ninive* II, 1853 [AR.5 163 f°]. Aquarelle: proposition de restitution du palais du côté Est de la plate-forme de Ninive.



E. de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, II, 1884-1912. [AR.6 225 f°]. Héliogravure: cylindre en terre cuite de Gudea de Lagash.



V. Place, *Ninive et l'Assyrie*, 1867-1870 [AR.4 223 f°]. Gravure représentant le transport d'un des bas-reliefs de Khorsabad à destination du Louvre.

Documentation réunie par le Cabinet d'Assyriologie (A. Jacquet, L. Marti).

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le protocole relatif à l'ARTT, c'est-à-dire à l'aménagement et à la réduction du temps de travail, sera mis en place au Collège de France, comme dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, le 1^{er} septembre 2002.

Le dispositif propre à l'Éducation Nationale, s'appliquera à l'ensemble des personnels IATOSS du Collège (ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, personnels de service et de santé), titulaire et non-titulaire, qui travaillent dans les services, les bibliothèques, les chaires, les unités, les laboratoires ou les centres de recherche.

Il s'appliquera aussi aux personnels chargés de fonctions d'encadrement, aux sous-directeurs, maîtres de conférences

et assistants du Collège de France, soit au total environ 300 personnes.

Ces mêmes dispositions ne concernent pas, en revanche, les personnels recrutés sur des contrats spécifiques, comme les vacataires par exemple, ni les personnels relevant des grands organismes de recherche (INSERM et CNRS), soit 270 personnes environ, qui ont un régime de congé et de durée de travail hebdomadaire et quotidien propre.

Pour les personnels du Collège, le décompte du temps de travail, à partir de l'obligation annuelle de 1 600 heures et de 45 jours de congés aboutit à une durée de travail effectif de 37 heures 02 minutes par semaine et de 7 heures et 24 minutes par jour.

Le nouveau dispositif qui prévoit des cycles d'activité et des horaires variables, des horaires décalés pour des fonctions particulières, la prise en compte des dépassements horaires et même, dans certaines conditions, un compte épargne temps, a pour ambition de mieux concilier l'intérêt du service et la vie personnelle des agents et de contribuer à améliorer la qualité du travail de tous et à lutter contre les disparités les plus notoires.

Avant sa mise en place en septembre prochain, le protocole sera, bien évidemment, soumis pour approbation aux différentes instances compétentes d'ici la fin du mois de juin.

Jean-François Rigoni
Directeur-Adjoint

LE RÉSEAU DU COLLÈGE DE FRANCE

L'installation du réseau informatique du Collège de France a commencé en 1999. Le câblage VDI, qui assure la transmission de la voix, des données et de l'image, s'est étendu progressivement à l'ensemble des sites Ulm et Cardinal Lemoine ainsi qu'à toutes les parties rénovées du site Marcelin-Berthelot, ce qui représente environ 1 200 prises installées.

Le principe de fonctionnement du réseau repose sur la création de «VLAN», c'est-à-dire de sous-réseaux virtuels réservés à des groupes fermés d'utilisateurs. À chaque «VLAN» correspond ainsi une chaire ou un service. Les «VLAN» permettent l'accès à des ressources communes, telles que le serveur de messagerie, le serveur WEB qui abrite le nouveau site du Collège de France, inauguré en janvier 2002, les sites des chaires ou le serveur DNS (Domain Name Serveur), qui ouvre l'accès des utilisateurs à Internet.

Il est précisé que ces différents serveurs sont accessibles à tous les utilisateurs depuis le réseau du Collège

de France et depuis Internet. Deux «VLAN» particuliers doivent encore être mentionnés :

- le premier, intitulé DHCP, permet à des hôtes temporaires ou à des visiteurs de se connecter au réseau du Collège et d'avoir ainsi accès, soit à Internet, soit à d'autres ressources communes. Cette procédure est possible depuis les bibliothèques, les salles de cours et les amphithéâtres.

- le second, dit de l'Intranet, réservé aux personnels du Collège, offre la possibilité d'installer en interne des serveurs communs à l'ensemble des VLAN, tel le serveur QUINET pour les bibliothèques ou le serveur CHAMPOLLION pour des informations plus générales.

Un peu plus de 500 machines (postes de travail, imprimantes...) sont actuellement raccordées au réseau, dont les développements récents et en cours sont les suivants :

- création d'un serveur FTP (File Transfert Protocole), dénommé AMPERE, accessible en interne et à

l'extérieur, placé sur la zone du portail d'entrée et de sortie vers l'Internet. Grâce à ce serveur, les utilisateurs qui le souhaitent peuvent disposer d'une zone de stockage pour les transferts et les échanges de fichiers volumineux.

- mise en place de la «Télévidéo distribution».

L'infrastructure du réseau VDI sera utilisée pour assurer la distribution et l'échange d'images et de sources vidéo sur l'ensemble des sites. Dans un premier temps, il sera ainsi possible de créer et de diffuser sur des écrans un journal cyclique (programme des cours et des manifestations) à l'intention des auditeurs, ou encore de diffuser la lettre d'information aux personnels du Collège.

Né il y a trois ans, le réseau du Collège de France grandit donc lentement... mais sûrement !

Philippe Briaucourt
& *Jean-François Rigoni*

LA TOUR BERTHELOT À MEUDON

La station Berthelot, de Meudon, fut construite en 1883 sur un terrain précédemment utilisé par la garnison militaire de Paris comme champ de tir et de manœuvres. Le Laboratoire de Chimie Végétale annexé à la chaire de Chimie Organique, créée à l'époque pour Berthelot, était constitué de deux bâtiments principaux et d'une tour disposés dans un parc de 5 hectares. Marcelin Berthelot y avait installé ses laboratoires d'été. Il y entreprit jusqu'en 1906 des travaux de chimie végétale et animale, sur les dérivés du phosphore, du mercure, du radium... Il pensait obtenir des résultats différents pour les mêmes expériences de chimie végétale, selon qu'elles seraient réalisées au pied ou au sommet de la tour haute de 26 mètres. Il espérait ainsi mettre en évidence les effets de la différence d'altitude. Après avoir monté les 117 marches qui débouchaient sur l'escalier métallique extérieur d'une quarantaine de marches accrochées dans le vide, il accédait au laboratoire situé tout en haut. Là, gageons qu'il trouvait la tranquillité et la sérénité nécessaires à ses réflexions en admirant la vue magnifique qui s'étend sur Paris, à 176 mètres d'altitude. En ce temps, la cafétéria du site parisien n'existait pas.

Depuis la mort du grand savant la tour ne servait plus guère que de repère photographique à l'Institut Géographique National. Elle s'est lentement dégradée.

Cette dégradation posait, depuis quelque temps, des problèmes de sécurité pour les personnes qui circulaient à son voisinage. Il convenait de remédier à cette situation, d'autant que le parc était régulièrement fréquenté par des personnels et leurs enfants lors de la «Fête du Collège de France» organisée chaque mois de juin par le Comité Local d'Action Sociale. Les opérations de mise en sécurité étaient estimées à 600 000 F, somme sans rapport avec le budget de fonctionnement disponible. Il fallait entreprendre des



travaux de ferronnerie, de charpente, de couverture, de menuiserie... La recherche d'un financement extérieur restait la seule solution possible. Les services techniques de la mairie de Meudon nous apportèrent un soutien, bien involontaire, en se faisant publiquement l'écho de l'inquiétude de nombreux meudonnais de voir s'abîmer la tour, si familière au paysage de leur ville. Cette mauvaise publicité nous permis d'entrer en contact avec un partenaire potentiel. Il fallut négocier longuement les conditions du financement, celles de la qualité de la rénovation, de la garantie du résultat, obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, trouver des entreprises qualifiées...

Les travaux sont maintenant terminés. La sécurité des personnes est rétablie. La tour a retrouvé une fonction puisqu'elle sert aux télécommunications.

Souhaitons que les personnels de l'établissement puissent apprécier cette belle et agréable rénovation tout autant que les Meudonnais.

Philippe Briaucourt
Ingénieur de sécurité

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Mutations

- Mme Véronique LEMAITRE, Ingénieur d'études au CNRS, a pris de nouvelles fonctions à la Société française de Physique.

Mutations internes

- Mme Lina LANOIR, Adjoint administratif principal, a été affectée à la chaire de *Philosophie des sciences biologiques et médicales*.

- M. Eduardo DE VASCONCELOS CRUZ, Ingénieur d'études, a été affecté à la chaire de *Religion, institutions et société de la Rome antique*.

Participation du collectif des personnels du Collège de France à la manifestation du 1^{er} mai 2002.



INFOS CLAS

Dans le cadre des conférences CLAS, M. Paul FARMER, titulaire de la chaire internationale, a donné le 10 avril 2002, une conférence sur le sujet suivant :

*Infections et inégalités :
les pestes modernes.*

Un public chaleureux et vivement intéressé était venu assister à cette superbe conférence.

M. Jean-Paul DELANDA a donné, le 30 avril 2002, une conférence sur le sujet suivant :

Le divin Mozart



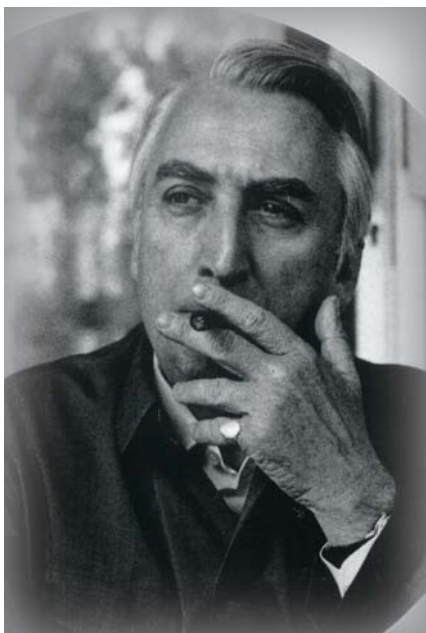
Pr. Paul Farmer

Un week end à Marrakech (Maroc) a eu lieu du 23 au 26 mai 2002 et a réuni un groupe de 30 personnes.

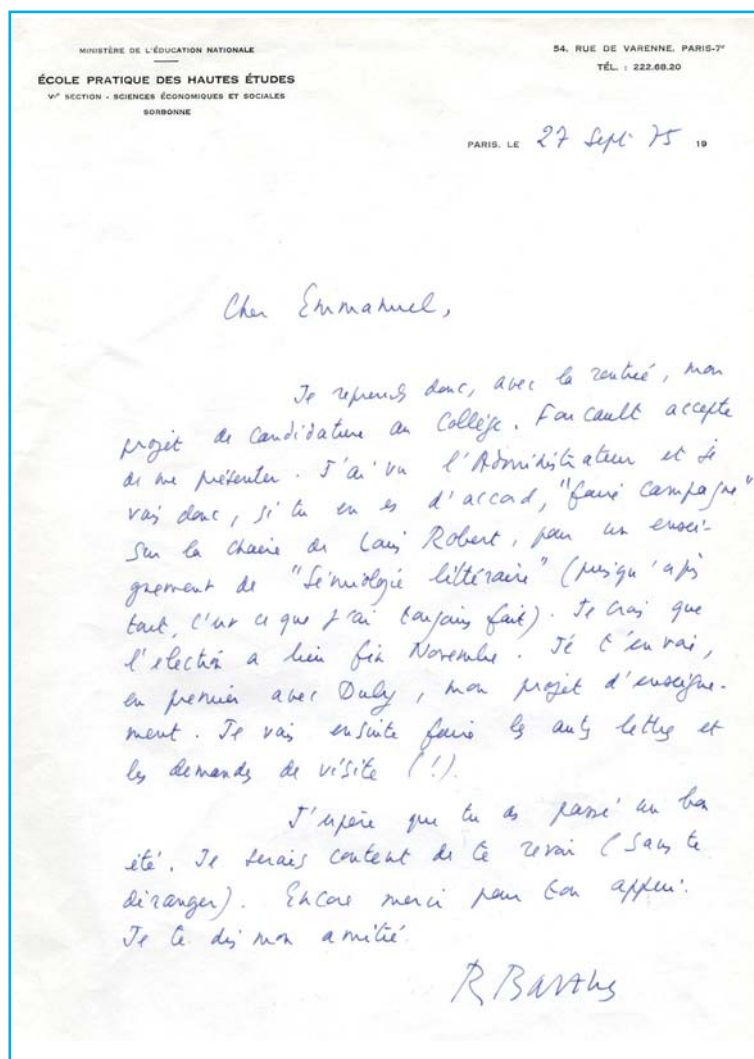
La section Enfance propose le samedi 8 juin 2002, une sortie en famille au *Château Guédelon*, à Saint-Fargeau (Yonne).

La construction de ce château devrait durer 25 ans. Débutée il y a 6 ans, ce chantier médiéval respecte les techniques du XIII^e siècle.

Candidature de Roland Barthes



Roland Barthes, titulaire de la chaire de *Sémiologie littéraire* de 1976 à 1980.



M. Emmanuel Le Roy Ladurie, titulaire de la chaire d'*Histoire de la Civilisation moderne* de 1973 à 1998.

J'étais (en tout anonymat, de ma part) à l'origine de la candidature de Roland au Collège de France (1975), suivie d'une élection bien méritée.

J'ai gardé de cette époque, la lettre initiale, légèrement humoristique que voici, où sont évoqués par Roland Barthes quelques-uns de nos chers

collègue de l'époque, notamment Michel Foucault, Georges Duby, Louis Robert et Étienne Wolff.

Emmanuel Le Roy Ladurie
Professeur honoraire

AGENDA

CONFÉRENCES

- **M. Bronislaw BACZKO**
Professeur honoraire à l'Université de Genève
Entre Thermidor et Brumaire : littérature et politique
1. Bonnes nouvelles de Thermidor. Henri Meister revisite Paris.
2. Madame de Staël, révisionniste.
27 mai et 3 juin 2002, à 16 heures.
- **M. Kevin PADIAN**
Professeur à l'Université de Californie, Berkeley
1. Darwin et la Systématique : aux origines de la pensée phylogénétique
2. Richard Owen : ambiguïtés et richesse des transformismes pré-Darwiniens
3. Vision typologique ou phylogénétique : de l'invention du concept de dinosaure à son évolution actuelle
4. Ptérosaures, dinosaures et oiseaux : idées nouvelles et débats en cours
31 mai, 7, 14 et 21 juin 2002, à 16 heures.
- **M. Lionello SOZZI**
Professeur à l'Université de Turin
La dignité de l'homme à la Renaissance
1. Le débat italien au XV^e siècle
2. La réflexion française au XVI^e siècle
4 juin et 11 juin 2002, à 11 heures.
- **M. Charles TRAVIS**
Professeur à la Northwestern University, Evanston, Ill.
Capturing Things Wittgenstein on Philosophical Psychology
1. Augustine's Accomplishments
2. Russell's Names
3. Purest Crystal : The

Hardest Thing There Is
4. Framing the Psychological
5. Private Platonism
10, 12, 17, 19 et 21 juin 2002, à 16 heures.

- **M. John DE VOS**
Conservateur au Museum national d'Histoire naturelle de Leiden (Pays-Bas)
1. The beginning of Palaeo-Anthropology and the origin of bipedalism
2. Dwarfs and Giants on Islands
6 et 13 juin 2002, à 11 heures.
- **Mme Lea RITTER-SANTINI**
Professeur à l'Université de Münster (Allemagne)
Rencontrer les Dieux
1. Plomb et Or
2. Air et Pierre
5 et 12 juin 2002, à 11 heures.
- **M. Michel MAQDISSI**
Professeur

ÉMISSION FRANCE-CULTURE

L'ÉLOGE DU SAVOIR

JUIN 2002

du 3 au 6 : Anne FAGOT-LARGEAULT
du 10 au 13 : Gilles VEINSTEIN
du 17 au 18 : Carlo OSSOLA
du 19 au 20 : Pierre CORVOL

JUILLET 2002

du 1^{er} au 4 : John SCHEID
du 8 au 11 : Gilles VEINSTEIN

AOÛT 2002

Programme en attente de confirmation
du 5 au 8 : Anne FAGOT-LARGEAULT
du 12 au 15 : Pierre CORVOL
du 19 au 22 : John SCHEID

MANIFESTATIONS

- **Séminaire conjoint des chaires de Neuropharmacologie et de Philosophie des sciences biologiques et médicales**
Prévu le 5 juin 2002
- **Premier colloque de l'Académie des Neurosciences**
Prévu le 7 juin 2002
- **Séminaire de la chaire de Biologie historique et évolutionnisme**
Prévu les 10 et 11 juin 2002
- **Séminaire de la chaire de Bioénergétique cellulaire**
Prévu les 26 et 27 juin 2002
- **Colloque : Signalisation des cellules vasculaires**
Prévu le 14 juin 2002
Organisateurs : Institut fédératif de recherche 06
- **Colloque franco-américano-japonais sur l'Information quantique**
Prévu les 19, 20 et 21 juin 2002
Organisateur : M. Serge Haroche
- **Colloque international consacré à l'historiographie et aux supports de l'histoire**
Prévu les 24 et 25 juin 2002
Organisateur : M. Nicolas Grimal
- **Colloque en l'honneur de M. Pierre-Gilles de Gennes**
Prévu les 28 et 29 juin 2002
Organisateur : M. Étienne Guyon
- **Congrès de Mathématiques appliquées à la mémoire de Jacques-Louis Lions**
Prévu du 1^{er} au 5 juillet 2002
Organisateur : Laboratoire d'analyse numérique - Université Pierre et Marie Curie
- **École d'été à la station marine de Concarneau : Plasticité et flexibilité neuronale**
Prévue du 18 au 31 août 2002